Des terroristes impliqués dans l'assassinat de Gourdel abattus

Page 3

HAMID GRINE À TIPASA :

«L'ARAV A ADOPTÉ LE CAHIER DES CHARGES DU GOUVERNEMENT»

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5513 - MARDI 28 JUIN 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

96 AMENDEMENTS DÉPOSÉS PAR L'OPPOSITION

L'ARTICLE DE LA DISCORDE

L'article 73 du projet de loi relatif au régime électoral, objet de grandes controverses à l'hémicycle parlementaire, stipule que les partis ayant moins de 5% des suffrages exprimés sont éliminés d'office et leurs voix versées aux partis concurrents. Cet article a provoqué une ligne de fracture entre les partis de l'alliance présidentielle et l'opposition, qui risque de s'accroître au fil des débats. *Page 3*

EN PROVENANCE MAJORITAIREMENT DU MAROC

PLUS DE 220 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIES EN 5 ANS

Les services de sécurité ont saisi plus de 220 tonnes de résine de cannabis durant les cinq dernières années, a informé le commissaire principal Djamel Guissoum, chef de service au Centre de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes à la DGSN. Lors d'une conférence de presse organisée par la DGSN à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, le même responsable a affirmé que «deux millions de comprimés psychotropes sont été saisis durant la même période».

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BANQUE EXTÉRIEURE D'ALGÉRIE

Saïd Kessasra nouveau PDG

SAÏD KESSASRA a été installé hier au poste de PDG de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), en remplacement de Mohamed Loukal, désigné récemment gouverneur de la Banque d'Algérie. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a relevé que M. Kessasra avait une bonne connaissance de cette banque publique puisqu'il y exerce depuis une trentaine d'années.

Il a également salué le travail effectué par l'ex-PDG de la BEA, M. Loukal, pour les différents programmes de modernisation de cette banque. M. Kessasra est titulaire d'un magistère en droit (promotion 1985) et d'un diplôme de post-graduation spécialisé en management des banques obtenu auprès de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) en 1993.

Avant d'être nommé à la tête de la BEA, il était son directeur général adjoint chargé du commercial depuis 2011. Le ministre a estimé que la BEA, qui est la banque domiciliataire de Sonatrach, connaît beaucoup de défis actuellement dont celui de la diversification de son portefeuille au profit du financement des PME, et ce dans une conjoncture de baisse des cours du pétrole. Selon lui, la modernisation en cours de la BEA, en la dotant d'un système financier intégré et performant, associé à un système de paiement moderne, va, à son tour, permettre à la première banque du pays d'améliorer la qualité de ses services et de lui garantir une meilleure gestion des coûts.

« Il ne faut pas attendre l'étude de la BAD (Banque africaine de développement) pour mettre en place ce système d'information intégré, l'étude ne devrait être qu'un appui supplémentaire pour une nouvelle solution informatique de la banque», a-t-il recommandé.

Le renforcement de l'inclusion financière représente l'autre défi à relever par le nouveau PDG de la BEA, selon le ministre. Par ailleurs, M. Babaammi a appelé l'ensemble des banques à encourager la bancarisation des fonds circulant hors circuit bancaire en acceptant notamment le versement de l'argent liquide. «Il faut que les guichetiers (des banques) acceptent ces liquidités. Et s'ils doutent de l'origine de ces fonds, ils peuvent faire des déclarations de soupçons. Mais il n'appartient pas aux guichets de refuser ces dépôts», a-t-il insisté. «Il faut que les guichetiers changent de comportement car à chaque fois qu'on dépose une grande somme dans une banque et qu'on paie les 7% dans le cadre de la mise en conformité fiscale volontaire, on est libéré vis-à-vis du fisc» , a souligné le premier argentier du pays.

Il a par ailleurs avancé que son département ministériel était en discussions avec la Banque d'Algérie pour lancer le refinancement des banques à long terme, c'est-à-dire des échéances allant de 5 à 20 ans.

A son tour, M. Kessasra s'est engagé à ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la diversification du portefeuille de la banque, sa modernisation ainsi que le renforcement de l'intermédiation financière.

SONELGAZ

Mustapha Guitouni installé dans ses fonctions de PDG

Le nouveau PDG du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitouni, a été installé hier dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de Noureddine Bouterfa devenu ministre de l'Energie suite au dernier remaniement ministériel partiel.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation, M. Bouterfa a considéré que les défis auxquels le nouveau PDG de Sonelgaz sera confronté étaient « grands» et qu'il faut «le souffle d'un manager émérite pour venir à bout de ces défis», en avançant que M. Guitouni «sera à la hauteur de la mission qui lui est confiée».

Le ministre a rappelé que lorsqu'il était à la tête de la Sonelgaz, son rôle consistait à mettre en œuvre la transformation nécessaire de ce groupe pour qu'il puisse continuer à exercer ses métiers suite au changement de la loi. Il s'agissait aussi, a-t-il poursuivi, de mettre les moyens et les ressources pour renforcer un système électrique « très fragilisé par l'augmentation exceptionnelle de la demande nationale de ces dix dernières années et le manque d'investissements dont le groupe a souffert durant la décennie noire qu'a connue le pays» .

Par ailleurs, a-t-il ajouté, « les défis de demain sont titanesques, et les travailleurs du groupe Sonelgaz les connaissent. Pour atteindre ces objectifs, il faut faire appel à la mobilisation collective». De son côté, le nouveau PDG de la Sonelgaz a fait part de sa disposition à poursuivre l'action entamée par son prédécesseur et a appelé les travailleurs du groupe à œuvrer dans un climat où règnera le dynamisme et l'esprit d'équipe afin d'assurer la prospérité et la pérennité de ce groupe public.

Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie, M. Guitouni a promis une saison estivale sans problèmes d'alimentation en électricité, ajoutant qu'il œuvrera à la poursuite du plan de développement du groupe destiné à renforcer les capacités existantes.

M. Guitouni, qui a intégré la Sonelgaz en 1970, est ingénieur d'Etat de formation. Il a occupé différents postes de responsabilité, essentiellement dans le métier de distribution de l'électricité et du gaz. Il a été, entre autres, directeur régional de distribution de l'électricité et du gaz de Saïda, Mascara, Oran et de Béchar avant de gérer les réseaux de distribution d'Alger entre 2000 et 2006.

Entre 2006 et 2008, il a exercé comme PDG de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA). M. Guitouni a été ensuite nommé cadre dirigeant au sein de la holding Sonelgaz chargé du métier de distribution où il a eu à coordonner les travaux des quatre sociétés de distribution (SDA, SDCentre, SDEst, SDOuest). Durant sa carrière, M. Guitouni a eu à piloter la réalisation de nombreux projets, notamment la réalisation du projet relatif au Bureau de conduite centralisée d'Alger (BCC), le changement de tension et pression de la ville d'Alger, la restructuration des réseaux de la corniche oranaise et le changement de tension et pression de la ville d'Oran.

H. B.

L'APPEL DU PRÉSIDENT SAHRAOUI PAR INTÉRIM À L'ONU

Pour un plan des pourparlers directs avec un calendrier défini

LE PRÉSIDENT sahraoui par intérim, Khatri Addouh, a appelé hier les Nations unies à la mise en place d'un plan pour le processus de pourparlers, «direct, intense, de haut niveau et avec un calendrier défini» entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc. «L'ONU est appelée aujourd'hui plus que jamais à élaborer un plan pour le processus de pourparlers directs, intenses et de haut niveau entre le Front Polisario et le Maroc, en présence des acteurs principaux de deux parties, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée générale en vue de résoudre le conflit du Sahara occidental à la fin de 2016», a écrit le président sahraoui par intérim dans une lettre adressée au SG de l'ONU, rapportée par l'agence SPS. «Le Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies, en particulier son envoyé personnel, l'ambassadeur Christopher Ross et sa représentante spéciale et chef de la Minurso Kim Bolduc, doit adopter une approche plus urgente pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», a insisté M. Addouh.

Il a également appelé au retour de la MINURSO pour exercer ses pleines fonctions, et le plein respect des deux parties à son rôle initial qu'elle joue actuellement au Sahara occidental loin de toute interférence ou restriction de son mouvement, conformément aux principes et les pratiques applicables aux missions onusiennes de la paix dans le monde», a-t-il ajouté. Le Secrétaire général du Front Polisario a condamné la tentative flagrante du Maroc visant à mettre fin à la mission de l'ONU au Sahara occidental, malgré les engagements juridiques qu'il a accepté lors de la signature de l'accord de cessez le feu avec le Front Polisario sous les auspices de l'ONU.

R. N.

SAUVETAGE EN HAUTE MER

Six Algériens en détresse secourus au large de Ghazaouet

SIX RESSORTISSANTS algériens se trouvant à bord d'une embarcation de plaisance pneumatique ont été sauvés, dans la nuit du samedi à dimanche, d'une mort certaine par les forces navales relevant de la façade maritime ouest de la 2e RM alors qu'ils se trouvaient en déperdition à 35 miles au nord-est de Ghazaouet (Tlemcen). Selon un communiqué du bureau de la communication, de l'information et de l'orientation de la 2e RM, transmis dimanche à l'APS, les éléments du groupe territorial des garde-côtes de Ghazaouet ont signalé la disparition, depuis trois jours, de cette embarcation à bord de laquelle se trouvaient six candidats à l'émigration clandestine. La situation de ces derniers était alarmante car ils se trouvaient à court de vivres et de carburant et leur embarcation prenait l'eau, précise-t-on de même source. Sitôt alerté, le centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage a déclenché, après la localisation de l'embarcation, un plan de sauvetage avec l'intervention de plusieurs bâtiments de la marine nationale, précisant que l'opération a débuté à 0h20 pour prendre fin à 4h00, avec l'évacuation des six candidats à l'émigration clandestine. Débarqués au port de Ghazaouet, les six personnes ont été transférées à l'hôpital pour des soins.

L'ARTICLE 73 DU PROJET DE LOI RELATIF AU RÉGIME ÉLECTORAL FOCALISE LES DÉBATS

96 amendements déposés par les partis de l'opposition

L'article 73 du projet de loi relatif au régime électoral, objet de grandes controverses à l'hémicycle, stipule que les partis qui ont moins de 5% des suffrages exprimés sont éliminés d'office et leurs voix versées au partis concurrents, selon un décompte précis.

Si cet article est voté tel quel, le FLN et le RND sortiront grands vainqueurs de cette joute parlementaire. En effet, étant classés respectivement 1er et 2e lors de tous les suffrages électoraux, ces deux partis auront automatiquement le report des voix des autres partis n'ayant pas obtenu les 5%. Certains n'hésitent pas à dire que le gouvernement veut leur offrir un «cadeau» pour bons et loyaux services rendus à la nation. Cet article suscite déjà les pires appréhensions et même de grandes inquiétudes des petits partis de l'opposition et des grosses cylindrées.

Cet article, relatif à la répartition des sièges au Parlement en fonction des scores obtenus par chaque parti, a provoqué une ligne de fracture entre les partis dits du pouvoir FLN et RND, et ceux de l'opposition regroupée autour de huit formations auquel il faudrait ajouter le FFS, jusque-la silencieux et attentif.

L'article en question stipule que les partis qui ont moins de 5% des suffrages exprimés sont éliminés d'office et leurs voix versées au partis concurrents, selon un décompte précis. Preuve en est que ce texte de loi fait peur aux partis de l'opposition. Plus de quatre-vingt-seize (96) amendements ont été déposés sur le bureau de l'APN par la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés. Du jamais vu dans l'histoire du Parlement algérien ! En réalité ce sont plus d'une centaine d'amendements qui ont été déposés, mais 96 seulement ont été acceptés par le bureau de l'APN car «jugés recevables» indique un député du FFS.

D'un côté, les députés du groupe FLN appuient sans condition tous les articles du projet de loi.Pour les députés du FLN et du RND, l'article 73 faisant l'objet de polémique permettra de débarrasser la scène politique des «partis microscopiques» qui n'apparaissent que lors des rendez-vous électoraux.

Certains d'entre eux ont proposé de porter le taux requis à 10% au lieu de 4%, estimant que l'imposition d'un seuil minimum à la participation aux élections était en vigueur dans de nombreux pays. D'un autre, les partis de l'opposition ou ceux qui se rangent du côté des petites cylindrées ont tous dénoncé avec vigueur certains articles, jugeant ces derniers un «danger mortel» pour leur formation.

Les partis de l'opposition soupçonnent le FLN d'être derrière cet article pour se débarrasser des partis sans ancrage populaire. Le FFS est allé encore plus loin pour dénoncer une façon de «régenter administrativement la scène politique».

Ce parti qualifie le débat autour du projet de loi électorale de «fuite en avant autoritaire dans l'aggravation de la crise nationale», et qualifie ce texte de «dangereux pour le multipartisme et la démocratie».

Les députés du groupe Alliance Algérie verte (AAV), ont contesté le projet de loi car, selon eux, il s'agit d'un «recul indéniable des acquis démocratiques». Pour le PJD, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un «recul des acquis politiques». Le projet de loi devait être voté la nuit dernière mais en raison du nombre important des amendements proposés, le vote a été reporté à aujourd'hui

Hocine Adryen

PRIVÉS DE LEURS PRIMES ET SALAIRES

Les travailleurs de l'EPSP d'Adekar protestent devant la DSP

LES TRAVAILLEURS exerçant à l'établissement de santé de proximité (EPSP) d'Adekar tous corps confondus (praticiens, agents administratifs, corps communs, paramédicaux, etc.) ont observé hier une journée de protestation et un rassemblement dans la matinée devant le siège de la direction de la santé de la wilaya de Béjaïa, sous la houlette de la coordination des syndicats de l'établissement, à savoir le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), le SAP et l'UGTA. Ces derniers réclament le versement de leurs primes de performance, de contagions, du 4e trimestre 2015 et des deux premiers trimestres de l'année en cours ainsi que le versement des salaires de nombreux travailleurs recrutés à la fin de l'année dernière et privés de rémunération depuis huit mois.

Les protestataires comptent durcir leur mouvement à partir d'aujourd'hui. Une assemblée générale est convoquée pour décider de la nature des actions à mener pour faire aboutir leurs revendications, nous dira M. Benhacine, responsable de la section syndicale du SNPSP à l'EPSP et avec qui nous nous sommes entretenus. Ce syndicaliste nous explique les raisons de ce débrayage qui sont liées, dit-il, «au déficit auquel fait face l'établissement estimé à plus de 4 milliards de centimes depuis le quatrième trimestre de l'an dernier et le refus du directeur de l'EPSP d'appliquer la décision du conseil d'administration de différer le déficit à la fin de l'année en cours en attendant le budget supplémentaire, comme proposé par le directeur de la santé de wilaya lors d'une réunion tenue il y a plus de deux mois. «Nous sommes privés de nos primes de contagion et de performance du quatrième trimestre de l'année 2015 et aujourd'hui nous faisons face à un déficit plus important ; nous risquons de ne plus recevoir nos primes sur toute l'année», ajoute notre interlocuteur qui déplore le fait que le DSP n'arrive pas à trouver une solution, un DSP qui «nous dit qu'il est partant alors qu'il est toujours là et nos problèmes ne sont pas pris en charge».

N. Bensalem

TROIS DES TERRORISTES ABATTUS RÉCEMMENT À MÉDÉA

Ils étaient Impliqués dans l'assassinat de Gourdel

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier à Alger, que trois terroristes abattus récemment dans la wilaya de Médéa ont été identifiés comme étant membres du groupe terroriste qui a assassiné le ressortissant français Hervé Gourdel après son enlèvement dans la région d'Aït Ouabane, dans la wilaya de Tizi Ouzou, en 2014. «Trois des terroristes abattus récemment par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Médéa ont été identifiés. Ils faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt international dans le cadre de l'affaire du ressortissant français», a précisé M. Louh dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale. «Ces trois terroristes s'ajoutent à d'autres éléments abattus et identifiés», a-t-il poursuivi. Les trois terroristes sont Serradj Mohamed, Herdafi Mahieddine et Rabie Ayachi, a précisé le garde des Sceaux, soulignant que «l'enquête est toujours en cours et l'identification des autres membres du groupe terroriste se poursuit». Le ressortissant français a été assassiné par un groupe terroriste après son enlèvement le 21 septembre 2014.

R. N.

APRÈS LEUR DISCULPATION

Réintégration de 130 élus locaux à leur poste

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé, hier à Alger, que les 130 élus locaux ont réintégré leur poste après avoir été disculpés des accusations dont ils ont fait l'objet, soulignant que tous les cas sont actuellement examinés. Répondant aux préoccupations des députés concernant les deux textes de projets de lois relatifs au régime électoral et à la loi organique relative à la haute instance indépendante de surveillance des élections, M. Bedoui a indiqué que «sur plus de 250 élus locaux suspendus, 130 ont réintégré leur poste après avoir été disculpés» des accusations dont ils ont fait l'objet. Il a souligné à ce propos qu'un «examen de tous les cas est actuellement en cours et que chacun sera rétabli dans ses droits», ajoutant que des élus suspendus «se trouvent dans une situation sociale critique». Le ministre a affirmé qu'»à l'avenir, aucun élu ne sera suspendu avant que la justice n'ait rendu un jugement définitif l'impliquant dans un dossier».

R. N.

HAMID GRINE À TIPASA :

«L'ARAV a adopté le cahier des charges élaboré par le gouvernement»

L'AUTORITÉ de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a adopté le cahier des charges élaboré par le gouvernement après débat, a annoncé hier à Tipasa le ministre de la Communication, Hamid Grine. «L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a tenu sa première réunion et adopté le cahier des charges élaboré par le gouvernement après débat», a indiqué M. Grine qui était l'invité de la radio de Tipasa, à l'occasion d'une visite de travail dans cette wilaya. Jeudi dernier, l'ARAV avait tenu sa première réunion présidée par Zouaoui Benhamadi, son président, consacrée au «plan d'action à venir». L'ARAV, prévue par la loi relative à l'activité audiovisuelle adoptée par le Parlement en 2014 pour réguler le champ audiovisuel en Algérie et consolider la mission du service public, a été installée le 20 juin dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Cette autorité indépendante assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice de la profession. L'ARAV est composée de 9 membres nommés par décret présidentiel.

S. T.

EMIGRATION CLANDESTINE

Arrestation de 27 personnes à Annaba

VINGT-SEPT personnes qui tentaient de regagner la rive nord de la Méditerranée à bord d'une embarcation de fabrication artisanale ont été interpelées avant-hier aux premières heures, a indiqué le service d'aide médicale d'urgence (SAMU).

Ces jeunes, âgés entre 22 et 33 ans, tous originaires d'Annaba, ont embarqué à minuit de la plage de Sidi Salem avant d'être arrêtés à 27 miles au nord-est de Ras El-Hamra vers 3 h, est-il indiqué. Le groupement territorial des garde-côtes à Annaba a arrêté, au cours des trois derniers jours, 138 candidats à l'émigration clandestine sur des embarcations de fabrication artisanale, a-t-on rappelé.

H. B.

JIJEL

Un annuaire économique et social pour la wilaya

LA CHAMBRE de commerce et d'industrie (CCI) Igilgili vient de publier son premier annuaire économique et social 2016-2017, apportant un «plus» à l'information économique, aussi bien pour la wilaya de Jijel que pour d'autres opérateurs hors-wilaya, a indiqué hier cet organisme.
L'ouvrage, tiré à un millier d'exemplaires, qui donne un aperçu sur la wilaya et ses potentialités, ses atouts et ses potentiels économiques de développement, sera distribué dans l'ensemble des Chambres de commerce de wilaya, aux ministères et aux représentations diplomatiques accréditées à Alger, a indiqué à l'APS le directeur de la CCI Igilgili, Noureddine Menoun.
Cet annuaire, le premier du genre à voir le jour à Jijel, est une initiative de la CCI qui entend faire de l'information économique son «cheval de bataille» dans le développement socioéconomique et culturel de cette région septentrionale, a-t-il soutenu.
Dans la préface de cet annuaire, le wali, Larbi Merzoug, a noté que ce document se veut «une référence pour toutes les administrations et les collectivités locales en charge du développement économique de leur territoire».
Cet annuaire vient aujourd'hui mettre en lumière les ressources économiques de la wilaya de Jijel ainsi que les principaux opérateurs économiques pour stimuler la circulation de l'information économique, l'une des missions principales des CCI, a-t-on encore noté. De son côté, le président de la CCI Igilgili, Nouri Said Belmedrek, a formulé l'espoir que cet annuaire va «insuffler une nouvelle vigueur économique et devenir une référence et une source d'information incontournables pour tous ceux qui veulent coopérer avec les entreprises et les opérateurs de la wilaya». Abondamment garni d'illustrations, ce document présente largement la wilaya de Jijel sous tous ses aspects et secteurs (agriculture, tourisme, éducation, santé, environnement, transport, industrie, pêche, jeunesse et sport et accorde une large place aux entreprises et microentreprises économiques installées sur le territoire de la wilaya. Une douzaine de créneaux sont répertoriés dans cet annuaire, une véritable base de données incontournable pour les opérateurs économiques. **R. N.**

MÉDÉA

Incendie de récolte

UN INCENDIE de récolte s'est déclaré hier dans un champ de céréales au lieudit fraction Draâ Kerrouche, commune d'El-Omaria, 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya, causant la perte de 4 ha de blé dur et de 1 un ha d'orge. L'intervention rapide des agents de l'unité secondaire de la Protection civile a permis de circonscrire le sinistre et d'éviter la propagation du feu à une superficie de 8 ha de blé dur. **N. B.**

Un travailleur chinois victime d'un accident du travail

UN TRAVAILLEUR de nationalité chinoise, âgé de 29 ans, a été victime d'un accident du travail, survenu hier vers 14h40 sur le chantier de réalisation du tronçon autoroutier situé à hauteur du lieudit Haouch Messaoudi, sur la RN 1, commune d'El-Hamdani, 20 km au nord du chef-lieu de wilaya. Présentant de nombreuses blessures à la tête et aux membres, la victime a fait une chute d'un pont en construction d'une hauteur de 35 m. Après avoir reçu des soins d'urgence sur les lieux de l'accident, la victime a été évacuée par les éléments de l'unité secondaire d'El-Hamdania vers le centre hospitalier du chef-lieu de wilaya. **N. B.**

LA REMISE DES PRIX DE CETTE 13e ÉDITION AURA LIEU LEILAT EL QADR

56 pays au «Prix international d'Alger de récitation du Coran»

La 13e édition du Prix international d'Alger de récitation du Coran a débuté dans la soirée de dimanche au palais des Expositions (Pins-Maritimes) à Alger avec la participation de 56 pays;

Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie d'ouverture du Prix international d'Alger de récitation du Coran s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de la Communication, Hamid Grine, du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa, de membres du corps diplomatique accrédité à Alger et un nombre d'érudits de chouyoukh et de cadres et récitants du Coran. A cette occasion, le président du jury, Aymene Souyed de Syrie, a indiqué que «le Coran est le seul livre qui nous est parvenu authentique depuis sa révélation en langue d'origine, l'arabe, il y a 15 siècles», précisant qu'»il est resté intact grâce à l'effort colossal des exégètes et érudits qui se sont efforcés à préserver sa récitation et son interprétation comme du temps du Prophète (QSSL).
«Le Coran, ce livre de paix, de tolérance, de respect de l'autre et d'amour du prochain est une véritable constitution qui nous a été révélée pour guider nos pas dans ce bas monde en y puisant nos valeurs et principes». Dans son allocution inaugurale, Mohamed Aissa a rappelé que «depuis son institution par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Prix international d'Alger de récitation du Coran a connu un tel succès dans le fond comme dans la forme qui a atteint les pays et les continents». Il a souligné les étapes franchies par ce concours international en matière de récitation du Coran institué en 2003 en vertu d'un décret présidentiel, simultanément avec le concours des petits récitants du Coran et son évolution de l'échelle maghrébine à arabe et enfin internationale. Il a rappelé à ce propos, l'»attachement du peuple algérien au Coran et à son enseignement dans les écoles coraniques à travers l'ensemble du territoire national». «Le Coran est l'esprit même de la nation tant il véhicule la perfection et le discernement au regard des préceptes qu'il englobe», a-t-il poursuivi.
D'autre part, Mohamed Aissa a rappelé le nombre de récitants du Coran qui sillonnent désormais le monde, et ce depuis l'ouverture d'instituts d'enseignement et de récitation du Coran selon la lecture «Warch Nafee», exhortant les petits à apprendre le Coran car étant le seul rempart contre tout dérapage. Outre les chants religieux et Madaih, la cérémonie a été ponctuée par la projection d'un film documentaire sur la création de ce concours qui met en exergue l'intérêt qu'accorde l'Algérie aux récitants du Coran. Le concours d'une semaine devait débuter hier en même temps que le concours national des petits récitants du Coran dont l'âge ne dépasse pas 15 ans. A la fin du concours qui coïncide avec leilat el-qadr (27e nuit du mois sacré), des prix seront remis aux gagnants ainsi que des encouragements à tous les participants.
Trois exégètes ont été distingués, à savoir le Dr Amar Talbi, vice-président du Conseil islamique supérieur, le président de l'université Emir Abdelkader et le défunt Abou Ammar Echeikh, décédé récemment, en guise de reconnaissance pour leurs précieux apport en la matière. **S. N.**

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

L'Algérie et l'ONU expriment leur volonté de coopérer

L'ALGÉRIE et l'ONU ont exprimé hier leur «volonté» de «développer» un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le respect des lignes directrices de l'action des agences du système des Nations unies en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. «Les deux parties ont exprimé leur volonté de développer un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le respect des lignes directrices de l'action des agences du système des Nations unies en Algérie 2016-2020, qui s'inscrivent plus globalement dans le cadre du programme des Nations unies relatif aux objectifs du développement durable», a précisé la même source.
Cette volonté a été affichée à l'issue de l'entretien qu'a accordé le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, à la représentante résidente du PNUD et Coordonnatrice du système des Nations unies en Algérie, Mme Costa Amaral Anna Cristina. Lors de cette entrevue, le ministre a présenté les caractéristiques du système algérien de formation et d'enseignement professionnels au double plan qualitatif et quantitatif, en mettant en exergue les principaux axes du plan d'action de son secteur pour la période 2015-2019.
Il a mis en évidence l'orientation prise par son département ministériel, dans le cadre de la stratégie nationale du développement humain au service de l'économie, pour l'appui aux filières de formation professionnelle prioritaires, dans un contexte de diversification de l'économie. Pour ces filières, les actions initiées portent sur l'accompagnement des entreprises à l'identification de leurs besoins en formation, la formation des formateurs, la révision des programmes et des méthodes didactiques, avec pour finalité également la mise en place de centres d'excellence dans une nouvelle vision, celle du partenariat public-privé, en relation avec des firmes industrielles nationales et internationales.
Aussi, le programme à réaliser avec les agences du système des Nations unies doit-il prendre en considération ces nouvelles orientations, en y incluant un appui pour l'amélioration des dispositifs d'orientation pour faire face au phénomène des déperditions, et également un soutien méthodologique pour la réalisation d'enquêtes de suivi de l'insertion des diplômés de la formation professionnelle, par la mise en place d'un système d'information statistique performant. Ainsi, Mme Amaral a rendu hommage au secteur pour son apport au développement de la coopération sud-sud, par l'assistance technique qu'il apporte en direction des pays arabes et africains, par notamment l'accueil de stagiaires et la formation de formateurs.
La représentante résidente du PNUD a marqué sa disponibilité à assister le programme de réforme engagé, par l'apport en expertise des agences des Nations unies à Alger visant le renforcement des capacités du secteur pour moderniser ses instruments de pilotage et des dispositifs pédagogiques, par des appuis méthodologiques en expertise et par la formation de sa ressource humaine.

H. B.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FOREM

Des drogues produites par des laboratoires clandestins en Afrique inondent l'Algérie

«Le phénomène de la drogue en Algérie prend des proportions alarmantes avec l'apparition de nouvelles drogues bon marché et hautement toxiques», a averti hier le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), Mustapha Khiat.

«Les laboratoires clandestins essaimés un peu partout en Afrique et au Sahel fabriquent et commercialisent des produit hautement toxiques, combinés à des produits chimiques et du cannabis», a-t-il prévenu hier lors de son passage à l'émission «L'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio nationale».

Le professeur Khiati, qui s'est référé aux sources sécuritaires, est revenu sur le danger de l'apparition, dans le pays de plusieurs nouvelles substances psycho-actives « qui sont en train d'inonder le marché algérien «, parmi lesquels il cite notamment celles provenant des la frontières.

Quant au nombre de personnes atteintes par ce fléaux en Algérie, le président de la Forem a affirmé que «par extrapolation des chiffres parus dans le rapport mondial de l'ONU de 2015», le chiffre tournerait autour de 800 000 à 900 000 personnes. «La drogue est répandue à 31% au niveau des universités, à 27% au niveau des lycées et à 15% au milieux des collégiens. Le professeur Khiati a affirmé 5 000 personnes sont traités chaque années en suivant des cures de désintoxication dans les structures hospitaliers.

«Malgré ces efforts colossaux déployés pour tenter d'endiguer ce fléau, notamment en développant une médicalisation à outrance, la politique de lutte contre la drogue en Algérie est loin des résultats escomptés, a-t-il regretté. M. Khiati souligne la nécessité d'accompagner la prise en charge médicalisée de personnes dépendantes des psychotropes par un soutien psychologique pour atteindre des résultats plus positifs.

Qu'en est-il des 185 cellules d'écoute et de sensibilisation sur les dangers de la drogue, des 15 hôpitaux spécialisés pour traiter les toxicomanes et 53 centres intermédiaires de soins, l'intervenant a répondu que les personnes consommant de la drogue ne s'adressent que rarement à des établissements publics.

«Il serait plus judicieux de créer des centres anonymes gérés par des associations bénéficiant du soutien actif des pouvoirs publics, vers lesquels ces derniers seraient plus enclins à se diriger», a-t-il proposé.

Z. M.

EN PROVENANCE MAJORITAIREMENT DES FRONTIÈRES OUEST DU PAYS

Plus de 220 tonnes de résine de cannabis saisis en cinq ans

LES SERVICES de sécurité ont saisi plus de 220 tonnes de résine de cannabis durant les cinq dernières années, a précisé le commissaire principal Djamel Guissoum, chef de service au Centre de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes à la DGSN. Lors d'une conférence de presse organisée par la DGSN, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, le même responsable a affirmé que «deux millions de comprimés psychotrope sont été saisis durant la même période».

Plus de 15 tonnes de résine de cannabis et 1 kg d'héroïne ont été saisis durant le premier semestre de l'année 2016 par les éléments de la police nationale, a ajouté le même responsable. Dans ce cadre, le commissaire principal, Guissoum, a rappelé qu'un réseau international, composé de 5 femmes tunisiennes activant dans plusieurs pays, dont le Brésil et les Emirats arabes unis (Dubaï), avait été démantelé par les éléments de Sûreté de la wilaya d'Alger.

Le même responsable a indiqué que l'origine principale de ces drogues «reste les frontières ouest du pays», soulignant que le Maroc «dispose de 145 000 hectares qui produisent annuellement 5 000 tonnes de résine de cannabis».

Les réseaux de trafic de drogue s'organisent et se développent régulièrement, a précisé le même responsable, qui a salué «la disponibilité et la technicité» acquises par les services de sécurité chargés de lutter contre ce fléau et qui travaillent, a-t-il dit, dans le cadre «de la loi et du respect des droits de l'homme».

De son côté, la directrice de la communication et de la prévention à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Ghania Kaddache, a évoqué les objectifs de la stratégie nationale de prévention 2011-2015.

L'objectif de cette stratégie est de «réduire la demande sur les stupéfiants ainsi que la maîtrise de ce marché illégal». En évaluant cette stratégie, l'intervenante a fait état de «39 centres médicaux de désintoxication, alors que la stratégie prévoyait la création de 54 centres».

38 tonnes de résine de cannabis saisis en 4 mois

Une quantité de 38,7 tonnes de résine de cannabis a été saisie en Algérie durant les quatre premiers mois de 2016, dont plus de 77% à l'ouest du pays, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total, 38 752,159 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les quatre premiers mois de l'année en cours, dont 77,85% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes).

La quantité de résine de cannabis saisie durant les quatre premiers mois de 2016 a enregistré une baisse de 15,54% par rapport à la même période de l'année 2015, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse, les quantités saisies restent «encore élevées».

Selon le rapport, 10,67% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région sud du pays, 7,64% dans la région centre et 1,71% dans l'est du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a fortement augmenté, passant de 18,3 grammes à 145,4436 grammes, soit une hausse de 694,77% durant la même période de référence, ajoute le même bilan. En revanche, la quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 49,33%, passant de 84 842,6 grammes durant la même période de 2015 à 42 986,5 grammes en 2016.

Le rapport a également relevé une très forte augmentation des saisies des comprimés de types psychotropes, passant de 217 438 à 518 158 comprimés durant la même période de référence, soit une hausse de 138,30%, dont 57,28% ont été saisies à l'ouest du pays.

Plus de 13 000 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les investigations des services concernés, 13 056 individus sont impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 51,3%, dont 71 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 409 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 2 963 sont des trafiquants alors que 7 346 sont des usagers de la résine de cannabis et que 1 441 sont des trafiquants de substances psychotropes et 1 229 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 65 trafiquants et 7 usagers de cocaïne ainsi que 3 trafiquants et 1 usager d'héroïne. Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 10 015 affaires ont été traitées, contre 6 391 affaires en 2015 (+56,70%). Sur le total de ces affaires traitées, 2 585 sont liées au trafic illicite de la drogue, 7 428 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 2 affaires de culture de cannabis, conclut la même source.

S. T.

MÉDITERRANÉE

5,4 tonnes de cannabis saisies par les douanes française et espagnole

AU MOINS 5,4 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par les gardes-côtes français et espagnols au cours d'une série d'opérations en Méditerranée, entre le 15 et le 25 juin, ont annoncé lundi les Douanes françaises. Le 17 juin, les douaniers français des services gardes-côtes de Méditerranée ont contrôlé un navire battant pavillon de Sierra Leone, conjointement avec les équipes d'un patrouilleur de la douane espagnole, et ont saisi 2,1 tonnes de résine de cannabis dissimulées dans une cache aménagée en fond de cale, a précisé la même source dans un communiqué cité par l'AFP.

Dans la nuit du 19 au 20 juin, 2 tonnes de résine supplémentaires ont été saisies par la douane espagnole sur une plage de Torre del Mar (Andalousie), après la localisation, par un hélicoptère de la douane française, d'une embarcation semi-rigide. Le 22 juin, les gardes-côtes espagnols ont saisi 720 kg de résine de cannabis sur la plage de La Atunara (Andalousie), après la poursuite d'un go-fast maritime par des embarcations rapides françaises et espagnoles. Enfin, le 24 juin, les patrouilleurs français et espagnol ont pris en chasse un bateau repéré par des moyens aériens français et récupéré 570 kg de cannabis dans des ballots jetés par-dessus bord par les trafiquants. Au total, 5,4 tonnes de résine de cannabis ont été saisies et sept personnes arrêtées. La marchandise est estimée à 32,6 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

R. N.

SELON LA SÛRETÉ DE WILAYA

Près d'un million d'unités de produits pyrotechniques saisis à Sétif

UNE QUANTITÉ de près d'un million d'unités de produits pyrotechniques (pétards et feux d'artifices) a été saisie au cours de plusieurs opérations distinctes effectuées dans la localité de Hammam Sokhna (sud-ouest de Sétif), selon le chef de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de la wilaya de Sétif, le lieutenant Abdelwahab Aissani.

Les unités de la Sûreté nationale de Hammam Sokhna ont intensifié leurs interventions à tous les axes et raccourcis menant à la RN 75 reliant les wilayas de Sétif et de Batna, soldées par la saisie d'un total de 998 780 unités pyrotechniques dans six opérations de contrôle, a précisé la même source.

Ce coup de filet a été opéré à des points de contrôle fixes et d'autres inopinés, dressés par les mêmes services sur les routes principales et les voies qui peuvent être utilisées par les contrebandiers, a encore ajouté la même source, soulignant que six personnes impliquées dans le transport de ce produit ont été arrêtées.

L'opération est inscrite dans le cadre du plan de lutte contre les diverses activités illégales, mis en place par la Sûreté nationale avec l'avènement du mois béni du ramadhan et l'approche de l'Aïd-el-Fitr, durant lesquels ces produits interdits connaissent une demande fulgurante, a précisé le même responsable.

La même source fait également état d'une autre opération menée par les services de sécurité de la daïra de Salah Bey (sud de Sétif), qui a permis de mettre la main, durant la semaine dernière, sur une quantité de pétards et de feux d'artifices sur la RN 28 reliant Sétif à M'sila, ajoute-t-on de même source.

R. S.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique
المدرسة الوطنية العليا للإحصاء و الاقتصاد التطبيقي
École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée

N° : 376/2016 Koléa le : 14 JUIN 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ENSSEA informe l'ensemble des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert n°02/2016, publié sur le BOMOP le 29/05/2016, EL MOHARIR le 22/05/2016 et le jeune Indépendant le 21/05/2016, relatif au **Prestation de Gardiennage et de Sécurité de l'École Nationale Supérieure de statistique et d'Économie Appliquée Pôle Universitaire De Koléa (Wilaya de TIPAZA)**, qu'après ouverture des plis et évaluation des offres du 05/06/2016, le Marché est attribué à titre provisoire à : l'entreprise **EURL SOGASEC**.

Entreprise	Montant en TTC	Délai	Note Technique	Observation
EURL SOGASEC Société de Gardiennage et Sécurité NIF: 000916098266839	**11.793.600,00 DA**	La prestation de gardiennage et de sécurité de site sera exécutée durant l'année 2016, à partir de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de la prestation.	**32.49**	Offre la moins-disante

Le candidat qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès de la commission des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique. Le recours est adressé au Président de ladite commission.

Les candidats intéressés sont invités, de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2016 / ANEP N° 421 386

République Algérienne démocratique et Populaire

Wilaya d' Illizi
Direction des Impôts
NIS : 099033019000338

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article : 65 du décret présidentiel :n°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation du marchés publics et des délégations de service public, la direction des impôts de la wilaya d'Illizi, informe les ETB ayant participé à l'avis demande d'offre national restreint n°01/2016 du 28/04/2016 projet : Réalisation centre de proximité des impôts a in amenas - aménagement extérieur et locale technique de l'attribution provisoire du marché comme suit :

N°	Opération	ETB	Matricule Fiscale	Délai d'exécution	Note technique	Montant marche amén . ext+local tech	Critère de choix
01	Réalisation centre de proximité des impôts a in amenas - aménagement extérieur et locale technique	ETB KANTAOUI ABOUBAKER	1964.0125.00433.45	09 Mois	58.78/80	26.529.071.40 DA	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant dans le cadre d'une consultation peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés de wilaya .

Et les soumissionnaires qui sont intéressés a prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation des technique et financières de se rapprocher de la direction concerner au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2016 / ANEP N° 421 382

EN CE MOIS DE RAMADHAN, LA GALERIE DAR EL-KENZ CÉLÈBRE SES VINGT ANS

Une galerie privée, pionnière sur le marché national des arts plastiques

Mme Zahia Guelimi, directrice de la galerie Dar El-Kenz située à Chéraga, est ravie et comblée en ce mois de ramadhan. Sa galerie d'art, fruit d'un long travail de patience, de management et d'organisation, vient de célébrer, ses vingt ans. Ses expositions au profit du rayonnement des arts plastiques ne se comptent plus et, au début de cette semaine, cette personnalité féminine, infatigable et déterminée, vient de procéder dans sa galerie au vernissage d'une nouvelle manifestation culturelle mettant en lumière le génie créatif des artistes peintres algériens.

Sa galerie d'art comprend des artistes peintres qui lui ont témoigné leur attachement dès le début de sa création, tels que H'ssicen, Laraba, Haddad. C'est d'ailleurs elle qui a œuvré, à travers son inlassable effort de promotion, à contribuer à l'affermissement et au perfectionnement de leur style personnalisé. Zahia Guelimi a également fait rayonner sa galerie avec la participation d'éminents maîtres de la peinture algérienne contemporaine, à l'instar du prestigieux nom de Souhila Belbahar. Pour cette figure de légende des arts plastiques algériens, elle a organisé des expositions mémorables où ses tableaux ont été admirés et ont trouvé rapidement acquéreur. Tout au long de son parcours en tant que responsable de la galerie El-Kenz, Mme Guelimi a également ouvert la voie à la carrière de jeunes peintres talentueux qui, sans elle, seraient restés dans l'ombre, non seulement pour de jeunes artistes de la capitale mais aussi pour ceux de l'Algérie profonde qui compte aussi des lumières. Sa mission : faire découvrir les maîtres de demain et promouvoir ceux d'aujourd'hui, tout en élargissant et en confortant les innombrables créneaux des arts plastiques. Le petit format en est un et la galerie El-Kenz a créé le salon annuel du petit format. Ce Salon est devenu, au fil des ans, un rendez-vous incontournable dans la vie des arts plastiques de notre pays. Les deux acteurs de cette rencontre, artistes et amateurs de tableaux de valeur et de qualité, trouvent leurs comptes. Les premiers pour faire rémunérer leurs œuvres à la juste mesure et les deuxièmes pour s'enorgueillir d'avoir investi dans des œuvres impérissables. D'ailleurs, le rôle noble de la galerie Dar El-Kenz, c'est de permettre à l'artiste de pouvoir vivre avec dignité de ses seules créations artistiques.

Dar El-Kenz devient le maillon facilitateur et cette institution a su préserver ce rôle depuis vingt ans. Zahia Guelimi, avec son dynamisme et sa passion pour l'art, a magnifiquement œuvré à regrouper les deux faces du marché de l'art, qu'elle a judicieusement organisé grâce à ses contacts, le monde des créateurs et le milieu des acquéreurs.

Koutar Cheriti

CONCERT À LA SALLE EL MOUGGAR

Hommage à Cherifa, la doyenne de la chanson kabyle

UNE SOIRÉE artistique a été animée dimanche soir à Alger en hommage à titre posthume à l'artiste Cherifa, icône et doyenne de la chanson kabyle disparue en 2014. Le concert, organisé à la salle El Mouggar par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) dans le cadre des soirées du mois du Ramadhan en hommage à des artistes algériens, a été une occasion pour les chanteuses Hassiba Amrouche et Nouria de rendre hommage à une grande figure de la chanson kabyle en revisitant son répertoire musical.

Devant un public nombreux venu redécouvrir les chansons cultes de l'artiste qu'on appelle respectueusement «Nna Cherifa», l'interprète de variétés Hassaiba Amrouche a gratifié le public d'une variété de chansons en hommage à Cherifa. Elle a interprété «Ay-a lxir inu» (A mon grand bonheur) d'Idir et «Ay azerzour» de Cherifa, des chansons qui ont recueilli les faveurs du public. Vêtue d'une robe traditionnelle kabyle, la jeune chanteuse Nouria a, pour sa part, interprété plusieurs chansons cultes de la diva Cherifa, dont «Abqa aala khir a y'Akvou»(Adieu Akbou) et «aman u karmus».

Elle a également entonné un «achwiq», chant poétique traditionnel kabyle réservé aux femmes, en hommage à Cherifa qui a légué un répertoire musical considéré comme source d'inspiration pour beaucoup d'artistes.

Native d'Ilmayen (Bordj Bou Arreridj), où elle a vu le jour en 1926, Cherifa, de son vrai nom Ouardia Bouchemlal, s'est intéressée depuis sa prime enfance au chant et la poésie.

A l'âge de dix-huit ans, elle quitte son village natal pour Akbou (Béjaia) avant de s'installer plus tard à Alger où elle s'illustre à la Radio algérienne.

Sur les ondes de la chaîne II d'expression amazighe, la jeune Cherifa s'est affirmée par une parfaite interprétation du chant kabyle, notamment dans sa variante traditionnelle dit «Achewiq».

L'artiste qu'on surnomme le «porte-voix des femmes», a composé un répertoire de près de mille chansons dont une grande partie est enregistrée à la radio, le reste étant inédit.

La défunte, qui a consacré toute sa vie à la chanson, avait contribué grandement à la conservation et la transmission du patrimoine ancestral kabyle à travers l'Achewiq.

Au cours de sa longue carrière artistique, elle a légué un riche répertoire musical et des chansons à succès comme «Ay Azerzour»et «Bqa Aali Khir Ay Akbou», reprises par de grands artistes d'expression kabyle. Cherifa s'est éteinte en mars 2014 à l'âge de 88 ans.

R. C.

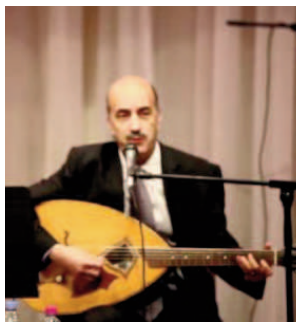

MUSIQUE ANDALOUSE

Une soirée en hommage à Noureddine Saoudi

UN HOMMAGE a été rendu samedi soir à Alger au chanteur et interprète de musique traditionnelle algérienne andalouse, Noureddine Saoudi, lors d'une soirée musicale en présence du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi. Organisé par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) à l'occasion de la sortie de son coffret comprenant une quinzaine de « noubètes»(pièces) réunies dans 13 CD dédiés à la musique andalouse dans sa variante «Sanaa», le concert a été animé à la Salle Ibn Khaldoun en compagnie des artistes Farid Khodja et Lamia Madini. M.Mihoubi a remis à l'artiste le trophée du «Disque du mérite» en récompense à son parcours artistique et à sa contribution pour la préservation et la transmission du patrimoine musical algérien».

Accompagné d'un orchestre composé de treize musiciens dont le maître Noureddine Saoudi, le chanteur Farid Khodja, qui a ouvert le bal de cette soirée, a interprété des chansons tirées du riche répertoire musical andalou.

Pour sa part, la chanteuse et interprète de l'andalou, Lamia Madini, a revisité des chansons du répertoire algérien dont «Ouahed El Ghouziel», une célèbre chanson reprise par de grands noms du chaâbi comme Abdelkader Chaou et Fadéla Dziria.

Fille de Salima Madini, musicienne et doyenne des professeurs de musique au Conservatoire, la jeune Lamia à la voix suave a interprété également des chansons puisées dans le répertoire de l'artiste Nouredine Saoudi.

D'autres chansons incluses dans le coffret de Nouredine Saoudi ont été interprétées tour à tour par les trois artistes. Les artistes Farid Khodja et Lamia Madini ont été également honorés lors de cette soirée à laquelle a assisté le directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El Hocine.

Chercheur en préhistoire et en géologie, Noureddine Saoudi était de 1994 à 2001 à la tête du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), avant de se consacrer à la recherche au sein du même centre. Enseignant de musique au Conservatoire d'Alger, il est également membre fondateur de l'association de musique andalouse «Essendoussia», avant de rejoindre «El-Fekhardjia», autre association du nom de l'un des maîtres du chaâbi, Abderrezzak Fekhardji, où il dispensa des cours de musique.

Disciple de grands maîtres de musique traditionnelle algéroise dont Abdelkrim M'hamsadji et Abdelkrim Dali, Noureddine Saoudi s'est donné à son tour à l'enseignement de cette musique.

L'artiste qui compte à son actif cinq albums, a également publié trois ouvrages sur la préhistoire dont «Les temps préhistoriques en Algérie»(Casbah, 2007). En décembre dernier, Noureddine Saoudi avait été nommé à la tête de l'Opéra d'Alger, un établissement culturel inauguré en février dernier.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD
CODE FISCALE 098430045055810
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°04/2016

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

AMENAGEMENT ET ENTRTIEN MOSQUEE BOUAMAMA

les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches de la commune de Hassi Messaoud, contre paiement de : 2000.00 DA .
l'offre doivent comporter un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :contient les pièces fixées à l'article 10 -01 du cahier des charges
2- OFFRE TECHNIQUE :contient les pièces fixées à l'article 10 -02 du cahier des charges
3- OFFRE FINANCIERE :contient les pièces fixées à l'article 10 -03 du cahier des charges

Les offres doivent être déposées par porteur au secrétariat du président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud .
Mise le dossier de candidateur dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :.....

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
AMENAGEMENT ET ENTRTIEN MOSQUEE BOUAMAMA

(DOSSIER DE CANDIDATURE)

1- Mise l'offre technique dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :.....

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
AMENAGEMENT ET ENTRTIEN MOSQUEE BOUAMAMA

(L'OFFRE TECHNIQUE)

2- Mise l'offre financière dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :.....

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
AMENAGEMENT ET ENTRTIEN MOSQUEE BOUAMAMA

(L'OFFRE FINANCIERE)

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus : doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :
A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....

AMENAGEMENT ET ENTRTIEN MOSQUEE BOUAMAMA

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse.
Le dépôts des offres aura lieu le dernier jour de la durée du préparation des offres et l'heure limité de dépôts des offres est fixé à 14 h00 ,en cas ce jour coïncide avec un jour férié ou week-end ,la durée de préparation des offres se prolongé au jour ouvrable qui suit.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 14h30 au siège de la commune de Hassi Messaoud.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres un délai de préparation des offres augmentée de (03) trois mois.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2016 / ANEP N° 421 531

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
Direction du tourisme et de l'artisanat
Numéro d'identification fiscale : 099547109000620

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales, N° 002/2016

Pour la réalisation d'un centre artisanal à daya en un seul lot :

La direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel offre ouvert avec exigence de capacité minimales pour la réalisation d'un centre artisanal, à daya en un seul lot. Les soumissionnaires ayants la qualification catégorie 3 ou plus (catégorie principale en bâtiment) par ce projet peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements d'ordre technique, auprès de la direction du tourisme de l'artisanat ; cité 450 lots bouhraoua wilaya de Ghardaïa

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous devront être déposées au siège de La direction de tourisme de l'artisanat Ghardaïa dans un délai de 21 jours a compter du premier jour de l'apparition du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP
Les pièces réglementaires exigées sont : **les soumissionnaires sont convoqués à L'ouverture des plis des offres techniques financière:**

Offres techniques :

1. offre technique proprement dite : se compose de :
   - 1.1 **Déclaration à souscrire rempli, signé et paraphé suivant l'exemple accompagné.**
   - 1.2 **Copie de l'Attestation de qualification 3 ou plus (catégorie principale en bâtiment).**
   - **1.3. Références professionnelles pour les projets réalisés, justifiées par des certificats de bonne exécution.**
   - **1.4. Liste des moyens matériels de l'entreprise appuyée par des pièces justificatives (factures, cartes grises – P.-V.) de moins d'une (01) année.**
   - **1.5 Planning prévisionnel de la réalisation du projet.**
   - **1.6 Liste et qualité du personnel prévu pour la réalisation du projet accompagnée par des attestations de succès + déclaration DAS légalisée du service concerné.**
   - **1.7 Déclaration de candidature remplie, signé et paraphé suivant l'exemple accompagné.**
   - **1.8 Lettre de soumission remplie, signé et paraphé suivant l'exemple accompagné.**
2. CPS dument rempli, signé et paraphé.
3. Copie conforme du registre de commerce.
4. Extrait du casier judiciaire du responsable de l'entreprise et signataire de la soumission (moins de 03 mois).
5. Attestation de mise à jour CASNOS, CNAS en cours de validité a la date de la soumission.
6. Extrait de rôle en cours de validité a la date de la soumission
7. Copie du statut de l'entreprise.
8. Copie conforme du numéro fiscale.
9. Déclaration à probité rempli, signé et paraphé.
10. reçu du dépôt des comptes sociaux année 2015 pour les sociétés.
11. Bilan financier dûment visés pour les 03 dernières années 2012-2013-2014.

Offre financière : * lettre de soumission rempli, signé et paraphé par le soumissionnaire
* Bordereau des prix unitaires signé et daté.
* Le devis quantitatif et estimatif et daté.

- Note: Le jour du dépôt est pour le dépôt des offres techniques et financières.
Les soumissionnaires seront convoqués pour compléter leurs papiers manqués des offres techniques sauf la déclaration à souscrire et la déclaration de probité dans un délai ne dépasse pas 10 jours. Pour le dépôt de l'offre serait fixé le dernier jour dans les 21 jours 8h00-14h00 à compter du premier jour de l'apparition du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.
Les offres devront remises en deux plis (offre technique + offre financière) sous double enveloppe extérieure et anonyme et ne doit contenir que la mention :-

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
Pour la réalisation d'un centre artisanal à daya
(Ne pas ouvrir offre technique + offre financière)

Au Directeur du Tourisme de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa - cité 450 lots bouhraoua wilaya de Ghardaïa
Les offres techniques et financières doivent être déposées au siège de la Direction du Tourisme de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa - cité 450 lots bouhraoua wilaya de Ghardaïa. **L'ouverture des plis se fera pour les offres techniques et financière** en séance publique et en présence des bureaux d'études et aura lieu dans la salle de réunions de la direction, le jour de dépôt des offres à partir de 14h 30.
Le délai validité des offres est égale a la durée de préparation des offres augmentée de 111 jours et prend effet à compter de la date de dépôt de ces offres.

Le Jeune Indépendant du 28/06/2016/ANEP N° 421 252

ASSAD RENCONTRE SES SOLDATS DANS LA GHOUTA

De nouveaux plans de guerre à Alep

Les médias syriens ont diffusé dimanche les images du président syrien Bachar Al-Assad en train de prendre l'iftar, pour la rupture du jeûne, avec des soldats syriens.

Selon l'agence syrienne Sana, cette rencontre a eu lieu dans l'aéroport Maraj-alSultane dans la Ghouta orientale, situé à 15 km l'est de la capitale syrienne. Cet aéroport avait été reconquis le mois de décembre dernier. « Pour moi, ce repas est le plus délicieux de toute ma vie », a dit Assad, selon Sana qui a précisé que le président syrien avait avant l'iftar fait une tournée dans plusieurs positions de l'armée syrienne dans cette région.

NOUVEAUX PLANS POUR ALEP

Cette visite intervient au moment où de nouveaux plans sont mis en exécution sur plusieurs axes de combats dan la province d'Alep au nord du pays. Un changement des priorités semble avoir été opéré dans cette zone et l'accent est sur les fronts proches de la ville.

En parallèle aux combats, les quartiers loyalistes à l'ouest d'Alep avaient été meurtris par les pilonnages sporadiques des milices qui ont fauché la vie à d'innombrables civils.

Dimanche, la bataille s'est plutôt concentrée sur la province nord d'Alep, où l'armée syrienne et ses alliés ont réalisé une progression en direction des fermes d'al-Mallah. Alors que l'intensité des affrontements semble avoir baissé dans la province sud, qui a été le théâtre ces dix derniers jours d'une opération de grande envergure lancée par l'armée et ses alliés, pour repousser l'attaque lancée par la coalition Jaïsh al-Fateh, au cours de laquelle plus de 300 miliciens ont péri. Selon le journal libanais al-Akhbar, « les nouvelles tactiques prennent en compte la privation des groupes armés disséminées sur les différents axes de la possibilité d'échanger le soutien entre eux, rappelant à l'esprit la style de la « diversion des fronts », que l'armée et ses alliés avaient utilisée au lendemain de l'entrée en action de l'aviation russe ».

Un aspect nouveau marque aussi ces procédés, celui d'avoir divisé chaque axe en plusieurs fronts afin de profiter à maximum de la couverture aérienne intensive fournie par l'aviation russe dont la cadence a été ces derniers jours sans précédent.

« Ces nouvelles tactiques privilégient la progression terrestre éclair dans plusieurs directions en même temps, au détriment d'un calendrier temporel préalable, d'autant que les forces ont été mobilisées en envisageant l'éventualité de mener des opérations de progression terrestre sur plusieurs axes en même temps, sous les ordres du commandement des cellules des opérations lequel a été confié la responsabilité des estimations en fonction de ce qui se passe sur le terrain », explique al-Akhbar.

BANI ZEID DANS LE COLLIMATEUR

La progression en direction des fermes d'al-Mallah dimanche s'est fait au moment où le quartier des rebelles Bani Zeid à Alep faisait l'objet d'un bombardement aérien intensif, laissant présager l'éventualité que l'assaut terrestre des forces régulières visait l'artère routière avoisinante de Castello, occupée par les milices. Le quartier Bani Zeid constitue pour les milices un principal de soutien de pilonnage pour plusieurs axes. « Si l'armée reconquiert les fermes d'al-Mallah, ceci constituera un front de division des groupes armés qui occupent la localité Hritane, de sorte qu'ils ne pourront plus porter assistance à leurs homologues dans la rue Castello.

Cette reconquête aura aussi pour effet d'asphyxier les milices retranchées dans les quartiers Est d'Alep » L'armée compte aussi ouvrir plusieurs fronts de diversion visant plusieurs secteurs à l'intérieur la ville. Al-Akhbar conclut : « A noter une grande différence entre le plan d'action suivi par l'armée et ses alliés dans les quartiers d'Alep et celui suivi sur les axes de la ville. Concernant ces derniers, les soldats doivent profiter des occasions qui se présentent pour avancer et conquérir de nouveaux points, alors que dans l'intérieur, les combats ont pour but la diversion et l'usure exclusivement :il faut éviter toute infiltration dans les quartiers où les miliciens jouissent d'une profondeur ouverte qui est à leur avantage ». **D. Z.**

ACCORD TURCO-ISRAÉLIEN

Hamas se dit « non concerné »

HAMAS DÉMENT tout aval au récent accord conclu entre le régime de Tel-Aviv et Ankara. La Turquie et « Israël » ont signé un accord dimanche mettant fin à six ans de tensions après un assaut israélien contre un navire turc tentant de briser le blocus de Gaza qui avait tué 10 Turcs. Deux hauts cadres du Hamas, mouvement de la Résistance islamique de la Palestine, ont rejeté tout lien entre leur mouvement et le récent accord israélo-turc. « L'accord conclu entre Ankara et Tel-Aviv n'est qu'une décision turque et le Hamas n'a pas donné son feu vert », a réaffirmé Oussama Hamdan, responsable des relations internationales au Hamas. Ces propos interviennent en réaction à un tweet de Hamza Tekin, journaliste turc qui avait prétendu que le Hamas aurait donné son feu à l'accord précité.

LIBAN

Actes terroristes visant les chrétiens

LE TERRORISME a encore frappé une nouvelle fois au Liban, lundi à 4h20 heure locale de Beyrouth, ciblant le village frontalier à majorité chrétienne d'Al-Qaa, dans la Bekaa du Nord. L'Agence nationale de l'information (ANI) a fait état de quatre attentats suicide séparés par des intervalles de dix minutes. Une bombe a explosé puis « au moins deux kamikazes se sont fait exploser », a déclaré auparavant à l'AFP un responsable libanais de la sécurité. Les services sécuritaires ont ouvert une enquête pour dévoiler la véritable destination des kamikazes et leurs cibles.

NETANYAHU :

« Le blocus ne sera pas levé à Gaza ! »

LE PREMIER ministre israélien Benjamin Netanyahu a affirmé lundi que le blocus maritime que son pays impose depuis 10 ans contre la bande de Gaza resterait en vigueur après l'accord avec la Turquie. Netanyahu s'exprimait depuis Rome peu après qu' « Israël » et la Turquie ont officialisé la normalisation de leurs relations six ans après un assaut israélien contre un navire turc tentant de briser le blocus de Gaza qui avait tué 10 Turcs. « Le deuxième point de l'accord est la poursuite du blocus maritime de sécurité au large de la bande de Gaza », a dit Netanyahu. « C'est un intérêt sécuritaire de haute importance pour nous. Je n'étais pas prêt à le renégocier ».

IRAK

Le drapeau irakien flotte sur Falloujah

LE COMMANDANT général des forces armées irakiennes Haydar Abadi a annoncé dimanche la libération totale de la ville de Falloujah et hissé le drapeau irakien sur les bâtiments de la ville, promettant de libérer « prochainement » la ville de Mossoul. Dans un discours télévisé, retransmis par le site Sumaria news, Abadi a félicité devant des dizaines de combattants irakiens le grand exploit « survenu malgré les campagnes mensongères visant à freiner l'avancée de nos forces. La victoire a été enfin réalisée ». « Pas de place à Daech en Irak, nous allons les pourchasser partout. Nos forces héroïques ont libéré Falloujah et vont libérer prochainement Mossoul. Cette victoire réconforte tous les Irakiens. Nous appelons le peuple à descendre dans toutes les rues du pays pour fêter cette victoire », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Nous n'allons pas permettre aux politiciens de même esprit que Daech de détruire l'homme, les villes et les infrastructures du pays ». Abadi a par ailleurs appelé les Irakiens à une réconciliation sociétale qui favorise la coexistence entre les différentes composantes du peuple irakien, rappelant que Daech n'a pas distingué dans ses attaques entre sunnites, chiites ou chrétiens.

Libération du dernier quartier de Falloujah

Les derniers combats à Falloujah ont commencé dès les premières heures du matin. Les forces irakiennes, soutenues par les avions irakiens, ont réussi à libérer le village al-Joulane, le dernier bastion de Daech à Falloujah. Des voitures appartenant aux miliciens de Daech et portant des plaques immatriculées saoudiennes et qataries ont été retrouvées. Selon le correspondant de la chaine de télévision iranienne arabophone alAlam, les soldats irakiens pourchassent les derniers terroristes de Daech, retranchés dans les ruelles et les quartiers. « En général, la situation est calme. Des citoyens ont fêté cette victoire des forces irakiennes alors que les corps des miliciens tués de Daech jonchaient les rues », a-t-il rapporté.

Actuellement, les forces irakiennes sont déployées dans toutes les régions libérées alors que la région du quartier Andalous a été complètement sécurisée.

De même source on indique que les miliciens qui ont fui via l'Euphrate ont été la cible des hélicoptères irakiens qui ont éliminé un grand nombre d'eux, dont des dirigeants. Les forces irakiennes ont par ailleurs saisi d'énormes quantités d'informations et de noms de dirigeants de Daech, de nationalité arabe et occidentale. De grosses quantités d'armes et de munitions ont été aussi retrouvées dans un dépôt par les soldats irakiens dans la ville. **R. I.**

SORTIE DE TROIS PROMOTIONS DE L'ECOLE NATIONALE DE SANTÉ MILITAIRE

L'ECOLE NATIONALE de santé militaire Chahid commandant Kadi Bekir (1re région militaire), s'est renforcée par la sortie de trois nouvelles promotions, issues de la 29e promotion des élèves spécialisés en sciences médicales de santé militaire, lors d'une cérémonie organisée jeudi soir. Il s'agit de la promotion des spécialistes en sciences médicales, la promotion des élèves officiers de carrière obtenant un doctorat en sciences médicales et de la première promotion des élèves sous-officiers contractuels en licence professionnelle en sciences paramédicales.
La cérémonie a été présidée par le général major, Zenakhri Mohamed Lamine, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en présence du général major Bendjelloul Abdelkader, directeur central des services de santé militaire, et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP). Baptisées au nom du chahid Meghnem Lounès, les promotions sortantes ont bénéficié d'une formation dans différentes spécialités assurée par l'école dans les classes de graduation et de post-graduation, en sciences médicales, sciences pharmaceutiques et chirurgie dentaire, ainsi que les spécialités en médecine d'urgence et médecine de catastrophe.
En marge de la cérémonie, une exposition a été organisée à l'école, abordant la santé militaire durant la période coloniale et pendant la guerre de libération avec la participation du Centre national des archives.

L'ITALIE VEUT ACCUEILLIR L'AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS SITUÉE À LONDRES

L'ITALIE a «toutes les cartes en mains» après le Brexit pour accueillir l'Agence européenne des médicaments (EuropeanMedicines Agency, EMA) dont le siège est à Londres, a affirmé le président des industries pharmaceutiques italiennes.
«A propos de l'EMA, l'Italie a toutes les cartes en main pour en devenir le (nouveau) siège», affirme dans un communiqué le président de Farmindustria, Massimo Scaccabarozzi. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura «des conséquences dans le secteur pharmaceutique: il est donc nécessaire qu'elles soient rapidement analysées afin de prendre des mesures adéquates, tout en maintenant le patient au centre du processus», ajoute le communiqué.
L'EMA est notamment en charge d'autoriser rapidement l'accès à de nouveaux médicaments, rappelle Farmindustria. Plusieurs facteurs, précise M. Scaccabarozzi, jouent en faveur de l'Italie comme futur siège de l'EMA, l'industrie pharmaceutique italienne étant d'ores et déjà une réalité «de premier plan en Europe». «Sa production est deuxième derrière celle de l'Allemagne quant aux volumes, mais première en terme de valeur», précise le communiqué. L'industrie pharmaceutique italienne exporte à plus de 70% sa production et employait plus de 6.000 personnes en 2015, tandis que ses investissements sont en augmentation depuis deux ans (+15%). Enfin, l'Italie investit jusqu'à 1,4 milliard dans la recherche, dont 700 millions rien que dans des études cliniques, selon le communiqué.

Lancement d'une série de conférences sur la santé et le jeûne à Tizi Ouzou

L'impact du jeûne sur la santé de ceux qui l'observent, notamment les malades chroniques, est le principal thème d'une série de conférences organisé par le Centre hospitalo-universitaire Nédir Mohamed de Tizi Ouzou.

Intervenant à l'ouverture de ce cycle de conférences destinées au professionnels de la santé, à la presse et aux citoyens, le DG de cet établissement hospitalier, le Pr. Ziri Abes, a expliqué que «ces conférences suivies de débats ouvertes à la population ont pour but la prévention de certaines maladies et d'éventuelles complications qui peuvent représenter un réel danger sur la santé des malades chroniques qui observent le jeûne».
Le Pr. Ziri a relevé que depuis le début du mois de ramadan «les patients admis au service des urgences du CHU de Tizi-Ouzou sont ceux-là mêmes qui ont négligé leurs traitements ou qui n'ont pas pris toutes les précautions requises par rapport à leurs maladies durant la période de jeûne».
Ce cycle de conférences a été inauguré mercredi par deux communications l'une relative à l'hyper tension artérielle (HTA) animée par le Pr. Kichou Smail, et l'autre sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) présentée par el Pr Daoudi Brahim. Ces deux spécialistes ont mis en exergue les conduites à suivre pour un jeûne sans danger sur la santé du malade, et cité des cas où jeûner est strictement interdit car pouvant être fatal pour le patient. Le Pr Daoudi a souligné que «l'impératif du jeûne n'est pas obligatoire dès lors qu'il met en danger la santé de l'individu». Il a rappelé que durant le mois sacré de Ramadan, l'on constate une modification transitoire du rythme de vie marquée par le changement des habitudes alimentaires et par les modalités thérapeutiques et les professionnels de santé. Les patients se trouvent confrontés à des problèmes de prise en charge. Le jeûne entraîne une importante modification du métabolisme. Toutefois des études ont démontré que jeûner ne modifie pas la prévalence des AVC pendant le mois de ramadan durant lequel il n'a pas été enregistré d'augmentation du nombre de cas. A contrario, le jeûne intermittent améliore la plasticité cérébrale, et une amélioration de la revascularisation selon une étude publié en 2014, a indiqué le PR. Daoudi. Ce dernier qui a indiqué qu'en Algérie une moyenne de 60 000 personnes sont victimes d'un AVC et dont un tiers décèdent, a toutefois mis en garde contre le risque de déshydratation qui peut être mortel, d'où l'importance, a-t-il dit, de bien s'hydrater durant la période allant du f'tour au s'hour. La qualité du sommeil est aussi à prendre en compte. «Dormir peu et mal est aussi un autre facteur aggravant de plusieurs maladies», a-t-il insisté.
Le Pr. Kichou qui a abordé l'HTA a révélé que 30% des patients sont traités à tort pour une hyper tension. Il s'agit de cas dont la pression artérielle a été calculée chez un médecin. Il a invité les patients à respecter leur traitement et à mieux adhérer aux recommandations de leur médecin traitant et surtout de ne pas arrêter la prise de médicaments ce qui peut être très dangereux pour eux. Les patients «doivent donc consulter leurs médecins pour une réadaptation du traitement en modifiant l'horaire de la prise du médicament et en réduisant la dose chez le sujet âgé et vérifier si le patient prend des diurétiques qui favorisent la déshydratation.

Plus de 60 cas et 5 décès de fièvre jaune enregistrés au RDCongo

PLUS D'UNE SOIXANTAINE de cas et cinq décès de l'épidémie de fièvre jaune ont été enregistrés dans la capitale Kinshasa et deux autres provinces de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont déclaré les autorités congolaises. Le ministre congolais de la Santé, Kabange Numbi, a déclaré une «épidémie de fièvre jaune localisée à Kinshasa, Kongo central et Kwango», citant les résultats d'une surveillance hebdomadaire du ministère de la Santé et d'une enquête épidémiologique menée à travers le pays.
«L'épidémie a atteint 67 personnes qui ont développé la maladie, dont 65 cas liés à l'épidémie qui sévit en Angola», a précisé le ministre. Sept autres cas sont de source autochtone parce que n'ayant eu aucun contact avec l'Angola, a-t-il ajouté. «A ce jour, cinq décès ont été enregistrés» parmi les personnes ayant contracté la maladie, a souligné le ministre.
Des échantillons prélevés ont été envoyés aux laboratoires de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) en RDC et à l'Institut Pasteur de Dakar (Sénégal). Depuis le début de l'année 2016, la RDC a enregistré une augmentation de cas suspects de fièvre jaune(un peu plus d'un millier à ce jour). Le ministre a lancé un appel aux bailleurs de fonds afin qu'un appui soit apporté à la campagne sanitaire entamée dans deux communes de Kinshasa, mégapole de plus de dix millions d'habitants. La fièvre jaune est une maladie hémorragique virale transmise par le moustique de type Aedes aegypti - vecteurs de nombreux virus comme le Zika ou la dengue - qui touche les régions tropicales d'Afrique et d'Amérique amazonienne. La vaccination en est la principale mesure préventive.

A l'abri d'une hérésie des plus sataniques

2e partie

Ne serait-il pas là une similitude des plus étroites, entre les représentations figurées illustrant le livre l'Héritage commun avec les idoles vénérées par les païens anciens ? Une telle attitude ne met-elle pas en exergue une certaine allégeance avec les gens du Livre, dont toute forme d'alliance avec eux nous est formellement interdite par le saint Coran, qui ne cesse de nous dévoiler les turpitudes de la majorité d'entre eux et, particulièrement, leur haine gratuite vis-à-vis de l'islam d'une manière générale, hormis, bien entendu, les relations de bon voisinage que nous devons entretenir avec eux, en hommes vertueux et équitables.

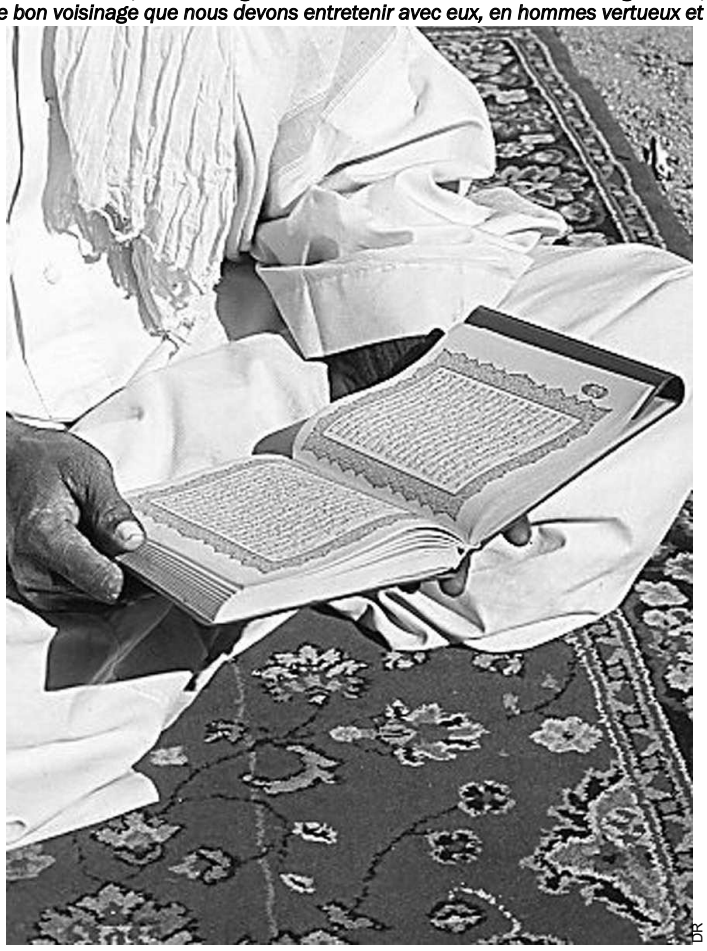

DR

«Vous qui croyez, dit le verset 51 de la sourate la Table servie, ne prenez point les juifs et les chrétiens pour alliés ; ils sont alliés les uns des autres. Quiconque parmi vous s'alliera avec eux, finira par être des leurs. Dieu ne guidera jamais les injustes.»

Dieu interdit d'abord aux croyants de tisser des alliances avec les juifs et les chrétiens, du fait de leurs comportements néfastes à l'égard de l'Islam, puis Il nous informe que, nonobstant les éventuelles divergences entre eux, ils sont quand même alliés les uns des autres. De plus, malgré leurs divisions intestines et luttes parfois sans trêve, ils s'unissent, comme d'un seul coup de baguette magique, lorsqu'il s'agit de combattre l'Islam ou d'entraver sa morale, ou enfin de ternir son image, malgré qu'ils le connaissent fort bien. Pourtant, c'est à l'Islam que le Moyen Âge, jadis plongé dans l'obscurantisme total et le despotisme aveugle, doit son passage des ténèbres de l'esclavage à outrance, traversant le siècle des lumières pour accaparer une place au soleil. Et le comportement de Saladin à l'égard du roi Richard Cœur de Lion n'en est-il pas une preuve tangible, comparé au génocide de croisades au nom du Christ sur des populations innocentes.

2°) L'intitulé du livre en question l'Héritage commun prête également à confusion et laisse dégager des tendances fâcheuses. En effet, il s'agirait bien d'un héritage commun, si les juifs et les chrétiens venaient, main dans la main, côte à côte, prêter alliance au Prophète Mohamed, salut divin sur lui, qu'ils connaissent d'ailleurs parfaitement, comme ils connaissent leurs enfants, sinon plus, comme le confirma un jour Abdullah Ibn Salam, l'un des compagnons du Messager de Dieu et l'un des érudits juifs convertis à l'Islam, et ce, de par ses portraits moral et physique, le portrait de ses compagnons ainsi que tous les tenants et aboutissants de sa mission, le tout consigné dans leurs saintes Ecritures : la Thora de Moïse et l'Evangile de Jésus, bien entendu avant qu'elles ne soient altérées des mains de leurs savants, moines chrétiens et rabbins juifs. En outre, Ils seraient des nôtres en fait, s'ils purifiaient leurs convictions des germes microbiens du polythéisme et considéraient Jésus, fils de Sainte Marie, Messager de Dieu. Mais, il n'en est rien de cela. En ce qui concerne les chrétiens, Jésus est pour eux, tantôt le fils de Dieu, tantôt il est lui-même Seigneur et tantôt le Dieu, par sa majesté, composé de trois divinités liées l'une à l'autre : le père, le fils et le saint esprit. De même, pour les juifs, plus matérialistes et plus arrogants que les chrétiens, le prophète Úzeîr est considéré fils de Dieu, sans oublier leurs prosternations au Veau d'or qu'ils vénérèrent, alors qu'ils vinrent d'échapper aux supplices de Pharaon, qui fut englouti devant leurs yeux par la mer cruelle. D'autre part, l'Héritage commun signifie que les trois religions monothéistes ne font en vérité qu'une et une seule, l'islam. Elles prêchent toutes l'Unicité de Dieu et les valeurs morales et spirituelles permettant à l'homme de vivre heureux ici-bas et, parmi les élus du Seigneur dans l'Au-delà.

C'est ainsi que le verset 63 de la sourate dite « famille de Ímrane » fait justement appel à ce commun en ces termes : «Dites ô gens du livre, venez à une formule médiane entre nous-mêmes et vous autres, à savoir de

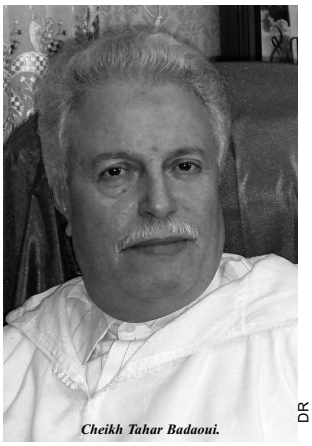

Cheikh Tahar Badaoui.

DR

n'adorer que Dieu Allah, sans rien Lui associer, de ne pas nous prendre les uns et les autres pour Seigneurs, en place de Dieu. S'ils se dérobent, eh bien dites : «témoignez que nous sommes musulmans». En d'autres termes, nous ne devons adorer qu'Allah le Tout-Puissant ; les idôles, la croix, les statues, le tagut, le feu et autres créatures ne doivent désormais plus être vénérés. C'est à cela d'ailleurs que fut l'appel de tous les prophètes depuis Adam, père de l'humanité, chacun pour son peuple, en un temps choisi.

Dans cet ordre d'idées, l'on rapporte que le prophète Mohamed, salut divin sur lui, envoya son émissaire à l'empereur Héraclius, une épître par laquelle il l'invita à changer de confession, entachée de polythéisme, pour un islam de pureté, de justice et de tolérance. Il lui dit : «Au nom de Dieu le Tout-Miséricordieux ; De Mohamed, l'envoyé de Dieu à Héraclius, le grand des Byzantins ! Paix sur celui qui suit la bonne guidance. Convertis-toi à l'islam et tu seras en paix. Sois musulman et Dieu te récompensera doublement, (parce que chrétien engagé, puis musulman intégré), mais si tu te dérobes, tu subiras le sort des Arissiens.»

Certains exégètes avertis du saint Coran considèrent cette sourate dite «la famille de Ímrane», consacrant l'appel à l'unicité des trois religions monothéistes, comme une révélation occasionnée par l'arrivée en l'an 9 de l'Hégire (631 JC) à Médine d'une délégation chrétienne de Nadjrane (nom d'une région et d'une ancienne ville du Yémen septentrional). Cette délégation comprend une soixantaine de théologiens, de notables et de professeurs, sous la direction de l'évêque Abu Haritha Ben Álqama. L'objet de leur visite était une prise de contact avec le Prophète, probablement pour confirmer les précisions des Ecritures Saintes à propos de sa noble mission et de s'informer des rapports de celle-ci avec le christianisme.

Au cours de leur séjour à Médine, les chrétiens célébrèrent aisément, sans gène ni réserve, leur messe au sein même de la mosquée du Prophète. Cette noble attitude n'est-elle pas preuve d'un Islam tolérant ? Le dialogue entre eux et le Prophète porta sur divers points théologiques et en particulier sur la nature du Christ, salut divin sur lui. Pour l'islam, Jésus, fils de la sainte vierge Marie, procède de l'esprit de Dieu et aussi le Messager de Dieu, sans plus. C'est un être humain, comme le fut Adam et non Son fils, car il demeure inconcevable de rabaisser la Divinité éternelle au rang d'une simple créature éphémère, dépendante de l'autre.

Par conséquent, toute la théorie de la Trinité est à exclure. Toutefois, pour la députation chrétienne, « le père, le fils et le saint esprit» sont consubstantiels et forment, tous les trois réunis, une même unité divine, dans le mystère de la Trinité.

C'était, sous une forme légèrement différente, l'objet même du débat autour du monophysisme qui ne reconnait qu'une seule nature en Jésus Christ, moins de deux siècles (451.JC), qui avait abouti à la condamnation d'Eutiches par le Concile de Chaldonné.

C'est en fait au cours de cette discussion que l'évêque chrétien refusa l'épreuve de l'imprécation ou ordalie, proposée par le Prophète sur ordre divin, consacrée dans la même sourate verset 61 que voici : «Ayant été instruit au sujet de Jésus, dis à quiconque voudrait engager avec toi une controverse sur son cas : venez ! appelons nos fils et vos fils, nos femmes et les vôtres, nos personnes et les vôtres et livrons-nous ensuite à un duel imprécatoire, en proférant la malédiction divine contre les imposteurs». Les moines, alors présents, et pour préserver toujours leur domination sur les populaces démunies et surtout de crainte d'être la cible d'une éventuelle exécration céleste, refusèrent d'obtempérer à cette invitation et préférèrent la fuite en avant.

Où est donc cet héritage commun ? Comment pourrait-on allier le polythéisme au monothéisme C'est de l'invraisemblable !

3°) Aux figures miniaturisées illustrant l'Héritage commun et à l'attirance manifeste de notre modéliste vers les groupements juifs et chrétiens dont il ignore probablement les manigances et intrigues, s'ajoutent ses déclarations devant l'auditoire de six mille invités à savoir :

a) le voile que porte la femme musulmane est pour lui non obligatoire, sauf lorsqu'elle fait ses prières.

En d'autres termes, il n'est même pas légitime. Il demeure très logique pour quelqu'un dont la carrière est modéliste, ayant vécu des années en compagnie de mannequins et statues, fréquentant les salons de mode et autres lieux culturels de type occidental, de se révolter contre une institution coranique, parce que lui-même en ignorait déjà la teneur. Est-il concevable qu'un soi-disant descendant spirituel des maîtres avertis, notamment le cheikh Al-Alaoui, connu pour sa science et ses vertus, ne connaisse même pas les rudiments de sa religion, qu'il considère d'ailleurs comme une religion des «interdits» à laquelle par conséquent il refuse de croire, et préfère à sa place un Islam à la mode américaine, c'est-à-dire une religion d'Epicure, d'intérêts et de plaisirs.

Par Cheikh Tahar Badaoui

(A s uivre)

L'espoir en Allah (I)

Allah a pourvu l'homme de deux ailes, la crainte révérencielle et l'espoir, qui le maintiennent en équilibre dans son rapprochement vers Lui. La première aile traduit la certitude de l'existence du châtiment et la deuxième exprime la conviction que le pardon et la miséricorde de Dieu sont effectifs ici-bas et au-delà.

C'est dans ce sens qu'Allah dit dans le Coran : **«Peut-on comparer [le pécheur] à celui qui passe ses nuits en prière, prosterné et debout, craignant la vie future et plaçant son espoir dans la Miséricorde de son Seigneur ? Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui ont reçu la science et ceux qui ne l'ont point reçue ? » Seuls les doués d'intelligence sont à même d'y réfléchir. »,** (sourate 39 Az-Zoumar (Les Groupes), v.9). Il rappelle à juste titre que celui qui passe ses nuits à craindre les supplices de l'au-delà, à espérer le pardon divin et qui manifeste de la dévotion dans ses actions est meilleur que celui qui vit dans l'ignorance et l'inconscience aveugles. Ce dernier n'appréhende aucunement ce qui l'attend et n'envisage même pas la possibilité qu'Allah le tire de son obscurantisme vers un état de lucidité bénéfique.

Quel espoir ?

L'espoir est une attente confiante en l'avenir, c'est la prévision de la réalisation d'un bienfait que l'on souhaite. Avoir de l'espoir, c'est être dans l'expectative d'un bien désiré, vivre positivement en s'attachant à une intuition claire. L'espoir du musulman s'appuie sur le pardon de Dieu qui lui permettra d'accéder au paradis, sur la possibilité de voir Allah son Adoré.

Le croyant qui espère la miséricorde divine est à l'image de l'agriculteur qui attend une production abondante. Pour aspirer à la meilleure récolte, il se doit de choisir une semence de qualité, de la planter ensuite dans une bonne terre, de l'arroser et de désherber régulièrement ses alentours. À partir de ce moment, il peut attendre sereinement le résultat de son travail. Le cultivateur a fourni les efforts nécessaires, il peut donc espérer une bonne récolte.

En revanche, un exploitant qui choisit de mauvaises graines, les sème dans un sol aride et non propice à l'agriculture, qu'il n'arrose pas et qu'il laisse les mauvaises herbes nuire au développement des jeunes pousses, ne peut prétendre espérer une productivité conséquente.

L'adorateur doit suivre l'exemple du cultivateur prévoyant. Espérant gagner le pardon de son Seigneur, le croyant essaie de s'éloigner des péchés en réformant sa manière de vivre. Le serviteur qui continue à fauter dans l'insouciance et qui espère malgré cela qu'Allah lui pardonne un jour court vers un échec certain. Dieu décrit parfaitement la conduite de ceux qui peuvent prétendre à Son pardon : **« Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont combattu pour la cause d'Allah, ceux-là peuvent espérer en Sa miséricorde, car Il est Clément et Miséricordieux»,** (sourate 2 Al-Baqara (La Génisse), v. 218). Les émigrants sont ceux qui ont quitté la Mecque pour Médine, mais d'une manière générale, ce terme désigne le fait de délaisser les péchés, de quitter l'ignorance pour chercher la vérité.

Quant au vocable « combat », utilisé dans sa forme générique, il se réfère entre autres à la lutte intérieure qu'entreprend l'homme contre son âme ; à la résistance face aux attractions terrestres mais aussi au duel sans merci contre Satan dont le but ultime est de dévoyer tous les fils d'Adam (paix sur lui). Il y arrive en partie puisque certains espèrent la miséricorde de Dieu sans fournir le moindre effort, se laissant complètement aveugler par leurs passions. Un poète arabe s'adresse à ces indolents en ces termes : « Espères-tu la sécurité sans emprunter ses chemins, le navire ne navigue pas sur terre. » En effet, la réussite et la sécurité auprès de Dieu ne s'obtiennent qu'avec l'accomplissement d'œuvres méritant Son pardon.

Comment espérer ?

L'espoir en Dieu tire son origine dans la connaissance du Créateur. Allah se présente à Ses créatures à travers Ses Noms et Attributs qui témoignent de la grandeur de Sa miséricorde, de Sa clémence et de Son pardon. Dès lors que le croyant s'imprègne de ces notions, une sereine confiance en Dieu s'installe en lui et lui permet d'aspirer à la mansuétude du Tout-Pardonneur.

On rapporte qu'un mage est venu demander refuge et subsistance auprès du prophète Ibrâhîm (Abraham) (paix sur lui). Ibrâhîm (pauix sur lui) a refusé et lui dit *: « Puisque tu es mage, je ne partage pas mes biens avec toi, mais si tu te convertis à l'Islâm, je te donnerai de ma nourriture.* » Et le mage de répliquer : *« Comment peux-tu prétendre être généreux alors que tu me demandes de me convertir ? Si j'adopte ta religion, il devient de ton devoir de partager avec moi. »* Allah a alors immédiatement révélé ces paroles à Ibrâhîm) (paix sur lui) : **«Tu as refusé de partager ta nourriture avec cet homme parce qu'il est mécréant alors que Moi, Je subviens à ses besoins depuis sa naissance [l'homme avait 70 ans], si Je devais réagir comme tu as agis avec lui, aucun mécréant ne resterait sur terre. ».**

Cette rencontre avait pour but de montrer à Ibrâhîm) (paix sur lui) qu'il faut user de clémence, d'ouverture d'esprit et de miséricorde dans son comportement envers autrui, tout comme Allah agit avec bienveillance vis-à-vis de Ses serviteurs tant qu'ils sont sur Terre, qu'ils soient musulmans ou non ; le jugement et le châtiment font partie de l'au-delà.

Toutes les créatures bénéficient de la bonté de Dieu dans cette existence comme l'exprime ce verset coranique : **«Nous accordons abondamment Nos bienfaits aux uns et aux autres, sans que personne en soi exclu »** (sourate 17 Al-Isrâ' (Le Voyage nocturne), v. 21).

C'est dans cette optique que les musulmans doivent comprendre la grandeur de la miséricorde de Dieu : puisqu'Allah étend Sa bonté même sur les non-croyants, comment ne pourrait-Il pas rectifier les erreurs des croyants, transformer leur égo, les guider et pardonner leurs fautes ? Allah est Puissant sur toute chose.

(A Suivre)

Le faux espoir en la vie (II)

Certains passeront comme l'éclair, la plupart avec plus de difficultés, craignant à tout instant la chute. Ceux qui réussissent rejoindront le Prophète près d'un grand bassin où ils étancheront leur soif…

N'ignorant plus les tenants et les aboutissants de sa création, l'homme peut-il encore continuer à placer tous ses espoirs en la vie mondaine, alors qu'elle-même est vouée à l'extinction ? Le Prophète enseignait à 'Abdoullâh Ibnou 'Omar : *« Quand tu te réveilles le matin, n'espère pas vivre jusqu'à la nuit. Et quand tu atteins la nuit, n'espère pas vivre jusqu'au matin. Prends une part de ta vie pour ta mort, et une part de ta santé pour ta maladie, car tu ne sais pas, ô 'Abdallâh, ce que sera ton nom demain (malheureux ou bienheureux) »*

Si on informe le fœtus qu'il quittera un jour le ventre maternel pour un monde vaste et lumineux, un univers duquel il tirera sa subsistance par ses propres moyens, un macrocosme dont il respirera l'air…le croirait-il ou pourrait-il seulement se l'imaginer ?

Pourtant, des signes extérieurs lui parviennent… la voix mélodieuse de sa mère... Il trouve le réconfort en se collant à la paroi abdominale pour sentir le passage des mains caressantes… Il ne peut se la représenter, mais il pressent une vie extérieure. Une fois né, il survit à la rupture du cordon ombilical, dernière attache avec le monde utérin. La vie sur Terre est à une autre échelle aussi éphémère que l'existence utérine : l'homme, usufruitier privilégié, ne peut-il donc croire qu'il puisse la quitter pour basculer un jour dans une vie éternelle ? Des signes du Tout Miséricordieux ne lui sont-ils pas parvenus…ou n'y a-t-il pas prêté attention ?

L'humain est par nature oublieux et parfois… se complaît dans l'amnésie : maints rappels ne lui suffisent souvent plus. Dieu dit à propos des insouciants **: « Laisse-les donc à leurs intrigues et à leurs plaisirs frivoles jusqu'à ce que le jour promis vienne les surprendre ! »** (s. 70 Al-Ma'ârij (Les Degrés), v. 42).

Alî Ibnou Abî Tâlib , cousin et gendre du Prophète , reconnu pour son éloquence, déclarait : «Il y a deux choses que je crains pour vous : la poursuite du plaisir et le long espoir ; car le plaisir fait barrage à la vérité, et le long espoir fait aimer la vie. La religion a des fils, et la vie a des fils : soyez les fils de la religion, et ne soyez pas les fils de la vie. La vie s'éloigne constamment, tandis que l'au-delà se rapproche progressivement. Aujourd'hui vous êtes en un jour d'œuvre sans jugement, mais vous risquez de basculer vers un jour de jugement sans œuvre. »

Renoncer à étourdir son esprit et à miner son cœur par les attractions terrestres n'est pas un sacrifice trop difficile pour qui en fait délibérément le choix et se remémore les mots rapportés sur le Prophète : « Dieu protège de la vie comme vous agissez de même avec vos malades en leur interdisant nourriture et boisson. » ; « L'ascétisme dans la vie tranquillise le cœur et le corps, et l'amour de la vie prolonge les soucis et la tristesse. »

Le souvenir de la mort a bel et bien des avantages, en ce sens qu'il limite les espoirs des croyants et stimule les aspirants à multiplier leurs bonnes actions en vue de la rencontre avec Allâh.

Nul ne peut prétendre connaître l'heure de son trépas, aussi…qu'il se considère donc en état d'alerte et d'urgence ! Le Messager d'Allâh a prévenu les musulmans : *« Oeuvrez avant l'arrivée des sept tribulations : un enrichissement qui préoccupe ; un appauvrissement qui provoque l'oubli ; une maladie qui annihile la santé ; une vieillesse qui ralentit l'action ; une mort qui surprend ; l'antéchrist : il est l'absent dont on déteste la venue ; et l'Heure du Jugement : c'est la pire de toutes. »*

(Suite et fin)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 22 : LE PARADIS

Abd Allah Jâber ibn 'Abd Allah (que Dieu l'agrée) rapporte ceci : Un homme interrogea l'Envoyé d'Allah (paix et bénédiction sur lui) : «Vois-tu, lui dit-il, si j'accomplis les prières prescrites, si je jeûne le ramadhan, je rends licite ce qui est licite, rends illicite ce qui est illicite, sans rien ajouter à cela, entrerai-je au Paradis ? » Oui, répondit le Prophète » » Hadith sahih, rapporté muslim.

Commentaire

Le bel-agir ne doit pas être seulement à l'égard des humains mais il est général. « Quand vous tuez, faites-le de façon parfaite. Quand vous égorgez une bête, faites-le la manière la plus douce » : Tout cela fait partie du bel-agir. « Vois-tu, dit-il, si j'accomplis les prières prescrites » : Les prières prescrites sont les cinq prières quotidiennes et la prière de Vendredi. « …si je jeûne le ramadhan » «…si je rends licite ce qui est licite » c'est-à-dire : le faire en ayant la conviction que c'est légalement licite. « …si je rends illicite ce qui est illicite » ceci dit, l'éviter en ayant la conviction que c'est religieusement illicite.

Dans ce hadith, l'aumône [Az-Zakât] et le pèlerinage [Al-Hajj] n'ont pas été cités. Cela peut avoir deux explications :

- On peut supposer que ces deux obligations entrent dans sa parole : « Si je rends illicite ce qui est illicite », car l'abandon du pèlerinage est illicite et refuser de donner l'aumône est aussi illicite.
- On peut dire aussi qu'en ce qui concerne le pèlerinage, peut-être que ce hadith a eu lieu avant la prescription du pèlerinage. S'agissant de l'aumône légale, peut-être que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) sait que cet homme est pauvre, il n'entre pas dans la catégorie des gens assujettis à la Zakât, il lui a donné des réponses qui respectent sa situation.

Leçons tirées de ce Hadith

- L'insistance avec laquelle les compagnons cherchent à s'enquérir auprès du Prophète (paix et bénédiction sur lui).
- L'objectif qu'on doit avoir dans ce basmonde c'est d'être admis au Paradis.
- L'importance des prières prescrites et que ce sont une cause pour l'entrée au Paradis.
- L'importance du jeûne.
- L'obligation de s'autoriser ce qui est licite et de s'interdire ce qui est illicite, ceci signifie que l'homme doit faire ce qui est licite en croyant que c'est licite, de même il évite ce qui est illicite en croyant que c'est illicite, seulement il a le choix dans ce qui est licite : s'il veut, il le fait, s'il ne veut pas il ne le fait pas, quant à ce qui est illicite, il doit obligatoirement l'éviter en accompagnant cela par sa croyance en son illicéité.

Tajine croquettes au poulet

Ingredients:

- 6 escalopes de poulet ou 6 cuisses de poulet.
- 1 oignon émincé.
- 1 poignée de pois chiche tremper la veille dans de l'eau.
- sel et poivre.
- quelques pistils de safran.
- 1 bâtonnet de cannelle.
- 6 à 8portions de vache qui rit.
- 150g de riz cuit à l'eau.
- persil.
- 2 oeufs.
- chapelure.

Préparation:

- Dans une marmite mettre les escalopes avec 2 cas d'huile et faire revenir ajouter l'oignon émincé salez et poivrez, et puis ajouter les pistils de safran et le bâtonnet cannelle et les pois-chiche et couvrir d'eau et laissez cuire.
- Après la cuisson des escalopes prélever 4 escalopes de poulet passez-les au hachoir avec du persil et puis rajoute le bol de riz cuit et les portions de vache qui rit et hachez une 2ème fois salez et poivrez ainsi vous obtiendrez une farce collante façonnez des croquettes passer-les dans les oeufs battus et puis la chapelure et faire frire dans de l'huile , entre temps laissez votre sauce épaissir a petit feu et puis servir vos croquettes dans un Tagine versez par dessus la sauce et les pois-chiche. et présenter-les avec un pain maison

PAIN AU LAIT

Ingrédients :

- 500 G de farine
- 15 g de levure ou 7a 8 g de levure de boulanger sèche
- 50 g de sucre
- 10 g de sel
- 250 g de lait
- 2 oeufs
- 125 g de beurre

Préparation

- commencer a préparer un levain avec 125 g de farine prélever de la quantité levure délayer avec un peu d'eau et laisser doubler de volume dans la cuve du robot ou si vous en possédez pas vous pouvez le préparer a la main
- disposer le reste de la farine le sucre , le sel, les oeufs et ajouter progressivement le lait en pétrissant le tout jusqu'a ce que la pâte lisse qui ce décolle des parois
- a ce moment la incorporer le beurre et continuer a pétrir jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et brillante
- former une boule couvrir de film alimentaire et laisser reposer jusqu'a ce que la pâte double de volume
- rabattre la pâte couvrir de nouveau avec un film alimentaire et mettre au frigo pendant tout une nuit (bien sur vous pouvez la réaliser le jour même en prenant soin de laisser la pâte bien reposer le plus longtemps possible)
- le lendemain rapprendre la pâte détailler en morceaux de 40 g et façonner des petits pains les disposer sur une plaque allant au four recouvert de papier sulfurisé
- laisser reposer 1 h de temps a peu pres tout dépend de la chaleur de votre pièce
- dorer les avec un oeufs battu mélanger a un peu de lait , saupoudrer de sucre et enfourner a 200° un four préalablement chauffer

ROULÉ DE POMME DE TERRE À LA VIANDE HACHÉE

Ingrédients

- 3 pommes de terre de bonnes tailles
- ½ oignon
- 2 petites échalotes
- Quatre triangles de fromage
- 4 œufs
- 1 c a soupe de crème sure (sinon crème fraiche et un filet de jus de citron)
- persil
- ½ cube de knorr poulet
- Sel, poivre, noix de muscade
- fromage spécial sandwich ou burger
- viande hachée cuite dans un peu d'huile assaisonnée de sel, ail, poivre noir et persil hachée

Préparation

- Râpez les pommes de terre nettoyées et épluchées
- Hachez finement les oignons et le persil
- Mélangez tout ces ingrédients, avec les œufs fouettées, le fromage émietté et la crème sure
- Assaisonnez au sel, poivre noir, noix de muscade et le demi cube de knorr
- Étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson
- Cuire dans un four préchauffé à 190 degrés C pendant presque 30 minutes

Pendant ce temps préparez la viande hachée

- Retirez le plateau du four, placez les formages spécial sandwich pour couvrir toute la surface
- Ajoutez par dessus la viande hachée
- Roulez immédiatement à l'aide du papier de cuisson puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 a 7 minutes
- Laissez refroidir un peu avant de découper et déguster

Kefta aux pommes de terre

Ingrédients

- 4 pommes de terre
- 1/2 botte de persil plat
- 100g de thon
- 2 oeufs
- 1 c. à soupe de harissa
- 1 pincée de sel et de poivre

Préparation

- Epluchez les pommes de terre et les faire cuire dans l'eau bouillante. Une fois cuites, les écraser à l'aide d'une fourchette. Les réserver.
- Epluchez l'oignon et émincez-le puis le faire revenir.
- Hachez finement le persil. Puis mélangez ce dernier avec la purée de pomme de terre, le thon et les oignons. Ajoutez ensuite les oeufs, le sel et le poivre et la harissa. Malaxez la composition.
- Faites chauffez de l'huile dans une poêle, puis à l'aide d'une cuillère composez des keftas. Laissez cuire les keftas jusqu'à ce qu'elles dorent.

FLAN AU CHOCOLAT

les ingrédients:

- 50 g de lait
- 120 g de crème fleurette
- 120 g de chocolat à 60%
- 12 g de beurre
- 2 petits oeufs

methode de preparation:

- Préchauffez le four à 100°C.
- Concassez le chocolat dans un cul de poule.
- Dans une casserole, faites bouillir le lait, le beurre et le crème.
- Versez ce mélange sur le chocolat. Mélangez délicatement en veillant à ne pas faire de bulles.
- Battez légèrement les oeufs, puis ajoutez les à la préparation.
- Versez ce mélange dans des ramequins.
- laissez cuire dans un bain marie pendant 15 minutes

BOUQALA DU JOUR

Ghrest yasmina fi wast eddar ou 3roukha skenbir ou wraqha zenjar , Yemma ya yemma zinne 3achk eljarou el3aynine yethadrou , Ou elqalb cha3l fih ennar.

LE MANCENILLIER, SURNOMMÉ "L'ARBRE DE LA MORT"

LE MANCENILLIER est un arbre originaire du continent américain. Il a été reconnu comme étant l'arbre le plus dangereux du monde par le Guinness World Record car il est toxique dans son intégralité.Qui a dit que les arbres étaient inoffensifs ? Le mancenillier ou Hippomane Mancinella, est tout sauf amical : il a été élu arbre le plus dangereux du monde par le Guiness World Record. En cause : sa sève, ses fruits, ses feuilles et son tronc qui produisent des substances chimiques mortelles. A première vue, le mancenillier semble pacifique avec ses fruits ressemblant à des petites pommes vertes. Mais ce n'est pas pour rien que l'on surnomme cet arbre "el arbol de la muerte" ou "arbre de la mort".

A lire aussi - Petit tour des îles les plus effrayantes du monde

Mort douloureuse, mais bio !

Il suffit de manger une de ces petites pommes pour ressentir d'infernales brûlures dans la bouche, et d'atroces douleurs abdominales. Il arrive parfois que cela entraîne la mort, explique la chaîne Youtube Thoughty2 dans une vidéo relayée par Mashable.

Même rester sous cet arbre peut être très dangereux. S'il pleut et que l'eau vous tombe dessus après avoir glissé sur les feuilles, vous pouvez être gravement brûlés. Par beau temps, vous pouvez être intoxiqués par les toxines qui s'en échappent. Si l'arbre est brûlé, la fumée peut provoquer une cécité des personnes en contact avec elle. Enfin, si la sève entre en contact avec la peau, attendez-vous à de graves brûlures au 3eme degré.

Dans les régions abritant cet arbre, telles que la Floride, le Mexique, les Caraïbes y compris en Martinique et en Guadeloupe, des panneaux sont affichés sur chacun d'entre eux pour que les touristes ne viennent pas s'y frotter.

L'ÉVASION SPECTACULAIRE DE DEUX DÉTENUS SUD-AFRICAINS EN PLEINE RUE

EN AFRIQUE DU SUD, le 10 juin, deux hommes fraîchement interpellés ont réussi à prendre la poudre d'escampette en pleine rue. La scène ne dure que 30 secondes, mais elle a été partagée des milliers de fois.

C'est une évasion sans armes, ni haine, ni violence. Selon le journal local Times Live, les deux protagonistes ont été interpellés après un vol.

La scène dure moins de 30 secondes. Sous les yeux d'un homme, hilare, qui filme la scène avec son téléphone, les deux suspects, enfermés à l'arrière d'une voiture de police garée en pleine rue, ont fait preuve d'une extrême souplesse pour se faufiler par le peu d'espace qu'offrait la porte légèrement pliée de l'arrière de la camionnette.

Aucun policier à proximité

La porte s'agite d'abord légèrement, avant que les bras, puis la tête de l'un des deux hommes, qui porte un sweat bleu, n'en sortent. Il se laisse glisser, se relève et aide son complice à s'extirper, comme lui, en quelques secondes. Le premier évadé prend même le temps de bien replier la porte du véhicule.

Après un furtif regard autour d'eux, pour voir si les agents qui les ont arrêtés ne sont pas à proximité, les deux Sud-africains prennent la fuite en courant, pieds nus dans la rue.

L'homme qui filme la scène, toujours effaré, n'intervient pas et laisse la vidéo tourner encore 15 secondes. Mais aucun agent de police n'intervient.

La chaîne de télévision locale eNews Channel Africa affirme que la police a repéré ces...

Des milliers de passagers priés d'embarquer sans leurs bagages, cloués au sol

QUELQUE 4.000 BAGAGES sont restés cloués au sol à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle tandis que leurs propriétaires prenaient l'avion, à cause d'une panne mécanique touchant deux terminaux, a-t-on appris dimanche d'Aéroports de Paris (ADP).

Entre 10h30 et 12h30, une panne mécanique du trieur-bagages a empêché d'acheminer les valises vers les avions aux départs des terminaux 2E et 2F, qui sont partis sans que tous les bagages soient embarqués en soute.

Reprise en début d'après-midi

«Depuis le début d'après-midi samedi, le trieur de bagage fonctionne normalement», a précisé Aéroports de Paris, contacté par à l'AFP.

«Nous demandons aux passagers de se rapprocher de leur compagnie à leur arrivée pour récupérer leurs bagages dans les meilleurs délais», ajoute ADP, présentant également ses «excuses». Environ 80.000 bagages sont traités chaque jour à Roissy.

IL PRÉTEND AVOIR TROUVÉ LE KRAKEN EN NAVIGUANT SUR GOOGLE EARTH

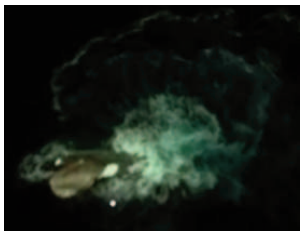

En parcourant Google Earth la semaine dernière, un internaute a découvert une forme étrange émergeant de l'eau en Antarctique. Pour lui, c'est la preuve évidente de l'existence du monstre mythologique.

On peut trouver toutes sortes de choses sur Google Earth, lorsque l'on a l'œil et un peu d'imagination. La semaine dernière, un internaute surfant sous le pseudonyme "Wowforreeela" a posté une vidéo montrant sa toute récente découverte sur Google Earth.Alors qu'il se baladait virtuellement en Antarctique avec Google Maps, il s'est approché des alentours de l'île de Deception Island. C'est à cet endroit-là qu'il a trouvé une forme gigantesque en train d'émerger de l'eau.

Une forme qui, selon lui, ressemble au corps d'un gigantesque calmar, appelé aussi Kraken, rapporte le Huffington post (en Anglais).

"Ca ressemble au Kraken. J'ai utilisé l'outil de mesure de Google et ça indique que cette forme fait 30 mètres. Cependant, cette forme pourrait être seulement une partie de la tête d'un calamar géant ; il pourrait en tout mesurer plus de 60 mètres avec ses tentacules. Ca ressemble vraiment à un Kraken pour moi", explique l'internaute dans son post.

Déception à Deception Island

Cette folle théorie serait aujourd'hui remise en question. En effet, à l'endroit précis où a été localisé le fameux monstre se trouve en réalité un très gros rocher de 30 mètres de haut appelé le Sail Rock.

Le saviez-vous

LA POPULATION MONDIALE A ATTEINT LE PREMIER MILLIARD EN 1804 !

Selon les estimations, il a fallu aux humains jusqu'à 1804 pour atteindre le premier milliard d'individus, une fois ce nombre atteint la population mondiale a explosé.

En effet, l'humanité a atteint son deuxième milliard seulement 123 ans après le premier en 1927 et ce grâce à la révolution industrielle qui a remarquablement amélioré les soins de santé et a permis un accès accru à l'éducation.

La population mondiale a franchi 3 milliards en 1959, 4 milliards en 1974, 5 milliards en 1987, 6 milliards en 1999 et 7 milliards en 2011. Et selon les Nations Unies nous serons plus de 36 milliards en 2300.

LE PANIER DE BASKET LE PLUS HAUT DU MONDE EST MARQUÉ EN TASMANIE

CE PANIER-LÀ mérite au moins quatre points ! Il est signé d'un basketteur du dimanche depuis le sommet du barrage de Gordan Dam en Tasmanie.

Vêtu d'un parka et de gants de laine, le jeune homme a lancé le ballon qui a mis de longues secondes à atterrir dans l'arceau situé 126,5 mètres plus bas. Sans même toucher le panneau. Record du monde battu. Forcément, l'exploit a été immortalisé par plusieurs caméras, donnant à voir quelques jolis plans. L'histoire ne dit pas combien d'essais il a fallu au basketteur.

19.55 : La chance de ma vie

COMÉDIE - Franco-belge (2011)

Bien qu'il soit l'un des meilleurs conseillers conjugaux de Paris, Julien Monnier se montre incapable de retenir une conquête plus de deux semaines. La raison : il ne cesse de porter malchance à celles qu'il convoite. Lors d'un mariage, il fait la connaissance de Johanna Sorini, une jolie blonde qui s'est trompée de cérémonie, dont il tombe amoureux. Soudain, la jeune femme accumule les gaffes au travail...

20.00 : Du vent dans les branches de Sassafras

Spectateurs/ *Dans le Kentucky, au début du XIXe siècle. John Emery Rockefeller, un cow-boy sans peur et sans reproche, est le patriarche au sang chaud d'une famille de colons misérables. Le vieil homme tente de protéger les siens des incessantes attaques d'une bande d'Indiens hauts en couleur. Rockefeller doit également arbitrer les intrigues sentimentales qui se nouent et se dénouent à son domicile. Entre sa femme Caroline, prise d'une folie soudaine, son fils Tom, une petite frappe, le Dr Butler, un ivrogne, Miriam, fille de joie au grand cœur et aux alexandrins hallucinés, et le shérif Carlos, John Emery Rockefeller ne sait plus où donner de la tête. Mais il doit rester sur ses gardes car Œil de perdrix, le chef des Apaches, et Œil de lynx, le chef des Comanche, ne sont jamais très loin...*

19.55 : Brokenwood

SÉRIE POLICIÈRE - Nouvelle-Zélande (2014)

Alors qu'il fait son jogging sur la plage, Jared trouve une main humaine dans un casier de pêche. Cette nasse, qui porte le chiffre 66, appartient à la famille Keely. Jared pense que c'est le patriarche de ce clan, surnommé « Dess », le démon, et mort cinq ans plus tôt dans l'incendie de son bateau, qui vient se venger. La veuve Keely affirme que son mari a été assassiné. Le sergent Sims est chargé d'interroger le fils, Tommy Keely. Ce dernier ne peut expliquer la dérive de son casier.

20.00 : A l'état sauvage

DIVERTISSEMENT - 1 saison

Pendant six jours et cinq nuits, l'aventurier-explorateur Mike Horn emmène le comédien Michaël Youn dans le désert namibien, l'un des plus arides au monde. Ils vont parcourir 150 kilomètres à pied pour atteindre la côte des Squelettes avec le minimum nécessaire pour survivre. Grâce aux techniques de Mike Horn, le duo va chasser, pêcher, s'abriter pour dormir... Après leur rencontre dans la plaine rocailleuse, les deux hommes marchent sous un soleil de plomb pour atteindre des crêtes et repérer leur route. La fatigue se fait sentir après une première nuit sous la pluie.

20.00 : La très grosse émission

DIVERTISSEMENT - 1 saison

Dominique Farrugia et Cyril Hanouna endossent chacun le costume de monsieur loyal pour animer ce show exceptionnel et unique placé sous le signe de de la bonne humeur. Lors de ce rendez-vous l'humour, qui s'inspire de "La grosse émission" lancée jadis sur la chaîne Comédie+, les deux acolytes reçoivent en invité vedette le comédien Christian Clavier. Tout au long de la soirée, ils seront entourés d'humoristes connus, a l'instar de Kad et Olivier, Max Boublil, Jonathan Lambert, Baptiste Lecaplain, ou encore Bérengère Krief, mais également de jeunes talents de la scène comique française.

20.00 : Deux

TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2014)

A Paris, en 1919, au lendemain la guerre, Marianne et Antoine, deux bourgeois sur le point d'entrer dans l'âge adulte, se croisent au hasard de fêtes. Après une escapade romantique à la campagne, les jeunes gens entament une relation amoureuse. Mais Antoine se lasse rapidement et cesse de répondre aux appels de Marianne. Il part en Italie, sans la prévenir... A son retour, il la demande en mariage.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Félicitations

A notre adorable

BOUALEM ROFIDA

qui vient de décrocher sa 5e année. Ton père Samir, ton oncle Sid-Ali te félicitent et te souhaitent d'autres réussites Incha'Allah

Bravo Rofido

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA
*****

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM
*****

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
FLASHAGE
Centre, Est : LJI
******
DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59
******
BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Combien de fois par semaine il faut entraîner ses muscles?

Voici les points importants à retenir concernant la fréquence d'entraînement hebdomadaire pour chaque groupe musculaire:

• Après un entraînement maximal, les muscles ont besoin de 2 à 3 jours (48 à 72 heures) pour récupérer complètement.
C'est important de laisser les muscles récupérer complètement, parce que c'est en récupérant qu'ils deviennent plus gros et plus forts.
• Après avoir récupéré complètement, les muscles se désentraînent lentement. Il est donc important de répéter le stimulus d'entraînement idéalement tous les 48 à 72 heures.
• Le temps nécessaire à la récupération dépend du niveau d'entraînement. Avec l'expérience, on utilise des charges plus lourdes, ce qui demande au corps plus de temps pour récupérer.

Pour ces raisons:

1. Les routines de culturistes où on tu entraînes chaque groupe musculaire une fois par semaine ne permettent pas de prendre du muscle le plus rapidement possible.
2. Si tu t'entraînes sérieusement depuis moins d'un an, fais tout le corps 3x par semaine (48 heures de récupération entre les séances).
3. Si tu t'entraînes sérieusement depuis un an ou plus, fais le haut du corps 2x par semaine et le bas du corps 2x par semaine (72 heures de récupération entre les séances).

4. Autre option si tu t'entraînes sérieusement depuis un an et ou plus et que tu n'aimes pas entraîner tes jambes: fais les mouvements de poussée 2x par semaine (ex.: bench press) et les mouvements de tirage 2x par semaine (ex.: chin-up).

Allaiter ou donner le biberon, que choisir ?

Allaiter ou pas, cette décision doit être l'expression de la liberté de chacune. N'oubliez pas que le choix entre lait maternel et lait artificiel peut se faire au dernier moment !

Allaiter : un choix éclairé

« Une bonne mère donne le meilleur à son petit, elle allaite ! », « N'allaite pas, ça va abîmer tes seins », « Tant qu'on allaite on ne peut pas maigrir »... Face à ces fausses vérités, la pression du conjoint, des copines, conduisent certaines femmes à prendre une décision qui ne leur convient pas. Pour qu'un allaitement se passe bien, une seule règle : un choix pris en toute liberté.

Allaiter : une relation de qualité

Sans donner foi aux craintes de certains psychanalystes sur les risques de fixation au stade oral, un allaitement forcé ne permet pas d'établir une relation sereine avec bébé. Le repas est un moment d'échanges privilégiés donnés en grande intimité, au sein comme au biberon.
Le bébé est blotti dans vos bras, il vous regarde, vous sent, s'imprègne de l'affectivité véhiculée. Autant lui donner ce repas en toute sérénité !

Grands-Mères recettes et astuces

Ajoutez du volume à vos cheveux

Mélangez 1/4 de riz cru avec 3/4 d'eau tiède dans un flacon vaporisateur et laissez reposer la nuit. Le lendemain, vaporisez vos cheveux lavés et humides et faites votre brushing : la fécule du riz va adhérer à chaque cheveu, ce qui leur donnera du volume.

Ongles forts et blancs

Faites tremper vos ongles dans du jus de citron pendant dix minutes, brossez ensuite vigoureusement.

Eclaircir vos cheveux naturellement

Lors de votre shampoing, Il vous suffit de mélanger 2 cuillères à soupe d'éau oxygénée 10 volumes dans votre shampoing.
De bien rincer.
Renouveller 1 fois par semaine et jusqu'à l'effet désiré.
Cela est plus discret sur une chevelure noire.

Yeux cernés

Pour estomper des cernes.
Une cuillère à café de miel d'acacia dans un demi-verre d'eau minéral tiède.
2 morceaux de coton trempés dans cette préparation et les poser sur vos yeux fermés pendant 5 minutes.

La durée de conservation des aliments congelés

Combien de temps peut-on conserver les différentes familles d'aliments :

•Pain et baguette : 1 mois
•Fond de tarte, pâte à gâteau, viennoiserie : 2 mois
•Viande hachée : 2 à 3 mois
•Gâteau (découpé en parts individuelles) : 3 mois
•Fromage râpé et beurre : 3 mois
•Poisson en filet et crustacés : 3 à 4 mois
•Restes de plats cuisinés, soupe, sauce : 3 à 4 mois
•Poulet en filet ou en pilon : 6 mois
•Viande de porc, d'agneau ou de veau : 6 à 8 mois
•Viande de boeuf, gibier et volaille : 8 mois
•Fruits et légumes (lavés/séchés ou blanchis) : 10 à 12 mois

Ces dates sont indicatives et tiennent compte d'une congélation optimale dans des emballages individuels et hermétiques.

Des produits qui supportent mal la congélation

Si la congélation convient à un grand nombre de produits, certains aliments ne la supportent pas. Pour vous éviter des déceptions ou des expériences maladroites, sachez que les produits laitiers ne sont pas adaptés à la congélation. Certains tentent la congélation du lait, mais en règle générale, évitez de congeler les yaourts, crèmes et autres produits laitiers.
De même, si les légumes et fruits se conservent en général très bien, jusqu'à 1 an s'ils sont parfaitement lavés, blanchis, séchés, certains fruits et légumes ne supportent pas un passage par le congélateur. La faute souvent à une teneur en eau trop importante. Les tomates ne se congèlent pas crues, ni le concombre, la salade…
Les oeufs et le fromage se congèlent mal également.
Le congélateur est un objet de conservation parfait, si toutes les règles de conservation sont respectées.
Soyez vigilant pour ne pas risquer l'intoxication alimentaire ! Et vous, que conservez-vous le plus ?

Tarte aux pommes

Ingrédients :

● 6 pommes
● 100 g de beurre
● 100 g de sucre
● 100 g de noix de coco râpée
● 1 œuf.
Pour la pâte sablée :
● 200 g de farine
● 100 g de beurre ramolli
● 30 g pour le moule
● 60 g de sucre
● 1 œuf
● 1 sachet de levure chimique
● 1 pincée de sel

Préparation

Préparez la pâte : dans un saladier, mélangez du bout des doigts la farine et la levure, tamisées ensemble, avec le beurre ramolli. En travaillant rapidement, incorporez l'œuf, le sucre, le sel et 1 à 2 cuil. à soupe d'eau, pour obtenir une pâte souple qui ne colle pas aux doigts. Enveloppez-la et laissez-la reposer 1 h au réfrigérateur. Etalez-la sur le plan

de travail fariné et garnissez-en un moule à tarte beurré. Couvrez-le puis replacez-le dans le réfrigérateur. Préparez la garniture : coupez les pommes en quatre. Otez le cœur et les pépins et recoupez-les en quartiers. Faites-les cuire en compote sur feu doux avec 5 cl d'eau, pendant 20 mn. Laissez tiédir. Préchauffez le four sur th. 7(210°C). Remplissez le fond de tarte de compote. Mettez au four, puis laissez cuire 20 mn. Entre-temps, faites fondre le beurre au bain-marie. Battez l'œuf en omelette. Ajoutez le beurre fondu tiède, le sucre et la noix de coco. Mélangez soigneusement. Sortez la tarte du four. Nappez les pommes de cette préparation. Replacez au four. Laissez cuire et dorer 15 mn. Servez la tarte tiède ou froide avec des boules de glace à la vanille.

Gratin de riz aux légumes

Ingrédients :

● 3 grosses carottes
● 100 g de petits pois
● 2 poireaux
● 1 gros oignon
● huile
● 300 g de riz
● 60 cl de bouillon de volaille
● beurre
● 150 g de gruyère râpé
● 4 œufs
● 1 bouquet de persil
● 1cuil. à café de paprika
● sel et poivre

Préparation

● Peler et couper les carottes, les poireaux et l'oignon en dés.
● Les faire revenir dans une sauteuse avec 3 cuil. à soupe d'huile.
● Verser le riz, poivrer, saupoudrer de paprika et mouiller avec le bouillon. Cuire pendant 20 mn à couvert sur feu doux.

● Laisser refroidir. Battre les jaunes d'œufs avec 80 g de beurre mou, ajouter 100 g de râpé, le persil haché et mélanger le tout avec le riz. Incorporer les blancs montés en neige.
● Verser cette préparation dans un plat à gratin, parsemer du reste de fromage et de noisettes de beurre, puis faire gratiner 15 mn dans le four préchauffé à 210 °C.

Mots fléchés n° 1398

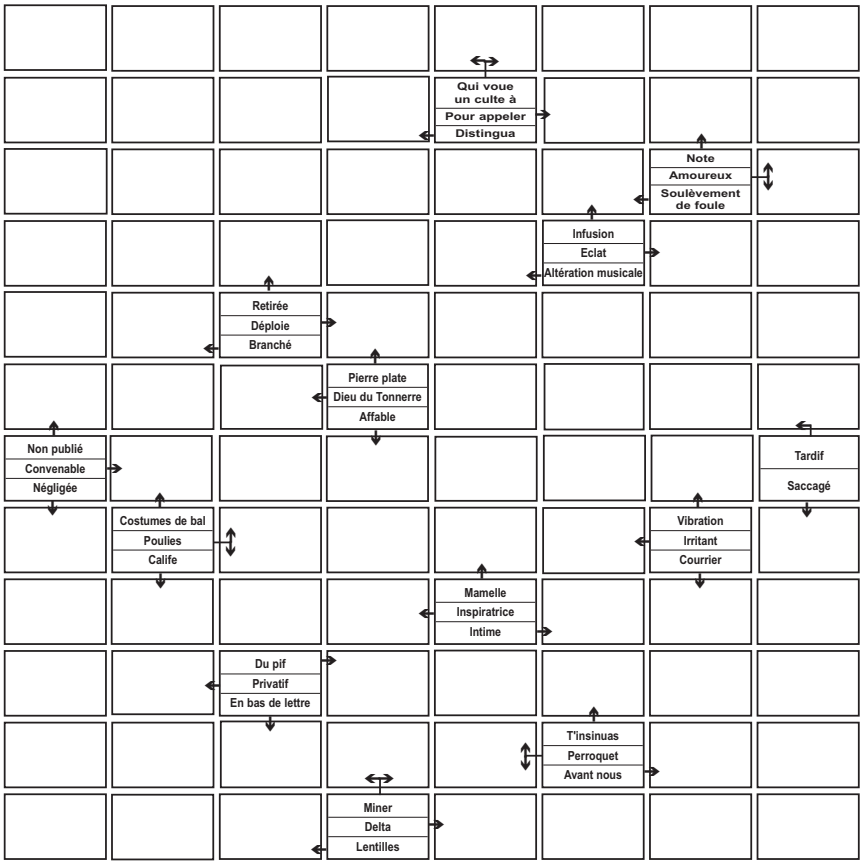

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1397

Horizontalement

AMASSENT - TARES - U
RAVIE - AU - SOL - STAR
CREE - LIT - TRAC - AI -
SI - USINE - ONIRISME

Verticalement

PESER - AR - ARCS - STOPPER - SE - SES - IRAN -
P - ETAL - R - MARITORNE - NU - E - LISTAS - LES
EN - ENEMA - AVE - ALAISE - E - NAIN - AIMA - MU
RUES - SUS - SIEUR - CRETES - TUTEUR - ERRAS

Mots croisés 9/13 n° 1398

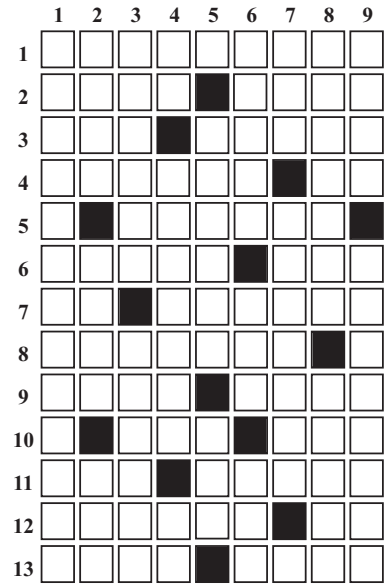

HORIZONTALEMENT

1. Anthropophage - 2. Site - Avoir le culot - 3. Ses casques sont bleus - Indication musicale - 4. Manipule - Technicien - 5. Dévoilé - 6. Proche parente - Réponse de cancre - 7. Corps diplomatique - Parole grossière - 8. Planer - 9. Petit Etat du Golfe - Chanteur français - 10. Epuise - Des lustres - 11. Doigté - Edifice antique - 12. Trou anatomique - Il roule - 13. Possessif - Elimines l'eau.

VERTICALEMENT

1. En boitant - 2. Partie du corps - La même chose - Il brille sous la porte - 3. Impartial - Roulé sur le sol - 4. Inculte - Replis - Mot de snob - 5. Pic commun - Travesti - 6. Claudique - Une jeune fille très bien - Article partitif - 7. Roi de Juda - Trompée - 8. Nonchalance - Dégradé - 9. Dieu de l'Amour - Vieux grecs.

SOLUTION N° 1397

HORIZONTALEMENT

SACRIFIER - NIEES - OSE - ROSSE - CODEE - U
ENROLE - NO - TON - AMUSA - IL - ORACLE - SAR
AVIS - RECU - ENDURE - EU
NE - SOUCHE - **VERTICALEMENT** - FERU - NOELS - ME
CREER - LAS - SEANCETENANTE - I - ECLOS - ITOU - ENCHANTERESSE
EST - ANON - ANVERS - NATION - ROUES - ETE - EAU
T - ACCOSTE - CRI - ETAT - REND
ENTOLE - ET
NA - DELIRE
ATRE - STE -

Mots croisés 9/9 n° 1398

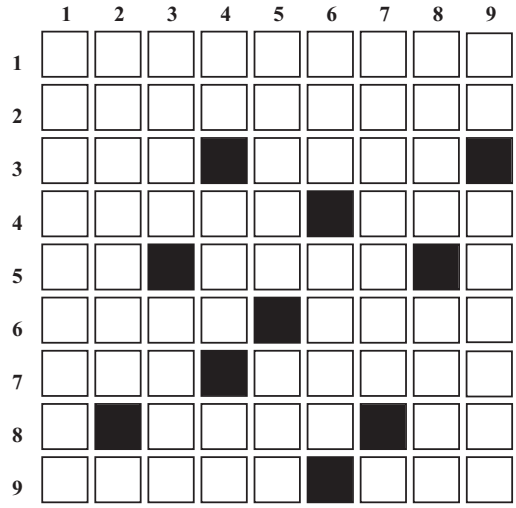

HORIZONTALEMENT

1. Reine d'Egypte - 2. D'une sévérité inflexible - 3. Elle porte les gros titres - Moitié d'Osiris - 4. Possessif - Garçon de courses - 5. Règle à suivre - Bourgeon - 6. Plante - Insecte des étangs - 7. Démonstratif - Emanation - 8. Non préparé - En bas de page - 9. Endroit chauffé - Aber.

VERTICALEMENT

1. Anthropodes aquatiques - 2. Champ de lin - 3. Mer grecque - Eroder - 4. Lac des Pyrénées - Patronyme - Chrome - 5. Pompe - Dans la poche du Danois - 6. Point de saignée du cheval - Pas convenable - 7. Débarrassée de son écorce - 8. Finassa - Sanctionné - 9. Ancien - Ile de Tunisie.

SOLUTION N°1397

HORIZONTALEMENT

CONSTERNE
ON - MOHAIR
LEROT - BAR
OREGON - IO
MET - SEL - N
BUSC - VIRE
IS - EBENE -
NETTE - OVE
ESE - RASER

VERTICALEMENT

COLOMBINE
ONEREUSES
N - RETS - TE
SMOG - CET -
TOTOS - BER
EH - NEVE - A
RAB - LINOS
NIAI - REVE
ERRONE - ER

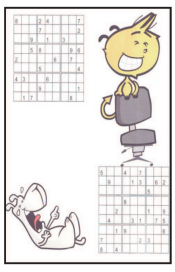

soduku 128

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

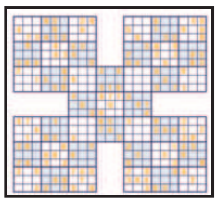

7								
	1			9	5			
5		9				7	2	
9				5				
	2		1		6		9	
				4				5
	7	1				3		9
			8	2			7	
		8			3			6

Solutions

1	8	3	4	6	7	5	9	2
5	2	9	8	1	3	4	7	6
7	4	6	9	5	2	3	1	8
6	5	7	2	9	1	8	4	3
9	1	8	6	3	4	2	5	7
4	3	2	7	8	5	1	6	9
8	7	1	3	4	9	6	2	5
2	6	5	1	7	8	9	3	4
3	9	4	5	2	6	7	8	1

Mots fléchés n° 1477

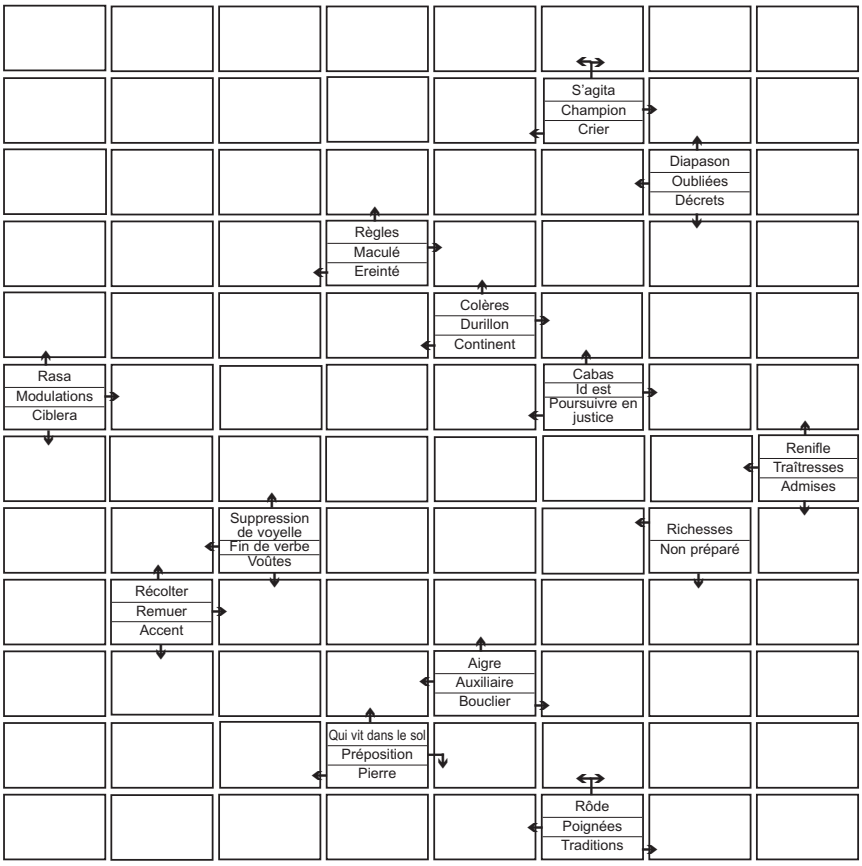

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1476

Horizontalement

– SENTIER
FORE – NUE
AURES – SI
BRESIL – N
RIS – GAVE
IR – ONDE –
CACHE – LC
ASIR – CLE
T – GENRES
IDA – OUIS
OURS – ETE
NOEUD – ES

Verticalement

– FABRICATION
SOURIRAS – DUO
ERRES – CIGARE
NEES – OHRE – SU
T – SIGNE – NO – D
IN – LAD – CRUE –
EUS – VELLEITE
REINE – CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1477

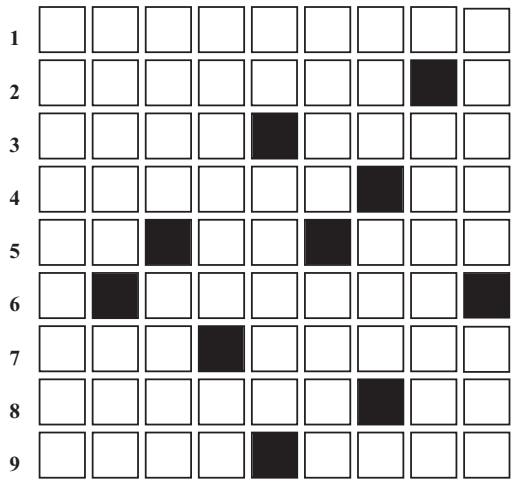

HORIZONTALEMENT
1. Métier libéral – 2. Ramène à la vie – 3. Rendu sans éclat – Coin doux – 4. Roches siliceuses – Parfois pronom – 5. Titane – Branché – Parcourut – 6. Rossés – 7. Canton suisse – Battit – 8. Arbrisseau à fleurs – Personnel – 9. Elle fait l'affiche – Certaine.

VERTICALEMENT
1. Propriétaires d'un navire – 2. Résisté – Il suit la tétée – 3. Palpa – Dégénéra – 4. Enseigna – Fin de verbe – 5. Condition – Pénètre – 6. Monceau – Déformé – 7. Propre – Bouquinés – 8. Achever avec succès – 9. Liquident – Bière anglaise.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
AMULETTES
PANAMA – NA
PR – MURETS
ERMITAGE –
NAIN – SORT
D – SET – URE
ILE – HATER
CORNER – ER
ETAI – ANSE

VERTICALEMENT
APPENDICE
MARRA – LOT
UN – MISERA
LAMINE – NI
EMUT – THE –
TARAS – ARA
T – EGOUT – N
ENTERREES
SAS – TERRE

Mots croisés 9/13 n° 1477

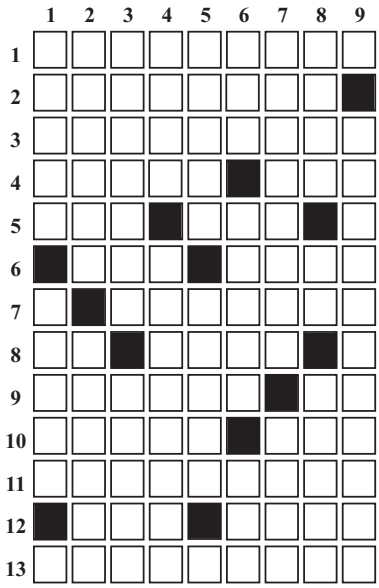

HORIZONTALEMENT
1. Rejoindre – 2. Cupidités – 3. Légère et floue – 4. Esclave grec – Tonus – 5. Napperons – Terrain – 6. Possessif – Service d'urgences – 7. Jours – 8. Cale – Attachée – 9. Débris – 10. Faire du tort – Endosse – 11. Place déterminée – 12. Ecole de cadres – Vocifère – 13. Chevaux de bataille.

VERTICALEMENT
1. Kidnappés – Narine de cétacé – 2. Gobes – Nettoyée – Tambourines – Rois de la savane – 4. Allure de cheval – Ensemble des personnels – 5. Signes de jubilation – Mangeuses de laine – 6. Balle imparable – Grivoises – Pas ailleurs – 7. Groupement humain – Génitrice – 8. Crochet de boucherie – Note de musique – Se plaindre – 9. Essuyées.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
CASSOULET
OLE – USITE
NEVA – INNE
SRILANKA –
ET – ALES – P
REFILE – DO
VERNISSEE
A – ASA – ART
TRI – NON – E
OO – ACIDES
ISOLES – IS
RIRE – OCRE
ERE – ONDES

VERTICALEMENT
CONSERVATOIRE
ALERTEE – ROSIR
SEVI – FRAI – ORE
S – ALAINS – ALE –
OU – ALLIANCE – O
USINEES – OISON
LINKS – SAND – CD
ETNA – DER – EIRE
TEE – POETESSES

soduku 206

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	8		2			
		1				3		5
2	3					4		
9			6		4			
	2				3		8	
3			2	5				6
	6	7					5	
				4		1		2
	4				5		3	

Solutions

4	8	2	6	3	9	7	1	5
1	7	6	4	5	8	9	2	3
5	3	9	7	2	1	6	4	8
2	1	4	8	7	6	5	3	9
6	5	8	3	9	2	1	7	4
7	9	3	5	1	4	2	8	6
9	4	7	1	8	5	3	6	2
8	2	1	9	6	3	4	5	7
3	6	5	2	4	7	8	9	1

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Deuxième édition, 22 octobre 2016

« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours :« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

SÉLECTION NATIONALE D'ALGÉRIE

L'avenir des Fennecs confié au Serbe Milovan Rajevac

Le président de la Fédération algérienne a enfin révélé le nom de celui qui succédera au poste de sélectionneur des Fennecs à la place du français Chiritian Gourcuff, et c'est tant mieux pour notre "Khaddra" nationale qui a enfin trouvé chaussure à son pied en la personne de son nouveau sélectionneur, le Serbe Milovan Rajevac .

C'est sur ce dernier en effet que le choix s'est porté pour diriger le capitaine Carl Medjani et ses camarades les trois années à venir. Le boss de l'instance fédérale, qui s'est mis davantage de pression depuis le tirage au sort des éliminatoires de la coupe du monde 2018 en Russie les Verts se trouvent dans le groupe de la mort au cotés du Cameroun , du Nigeria et de la Zambie – a très vite réagi et pris tout le monde de court pour annoncer, dimanche en fin d'après-midi, le nom du nouveau responsable technique de la sélection nationale. Mohamed Raouraoua avait lui même laissé entendre à plusieurs reprises que le coach d'El Khaddra ne sera connu qu'au mois de juillet.

C'est ainsi donc et c'est tant mieux pour tous les Algériens amoureux de leur sélection nationale, en attendant que celui-ci sonne la charge et rassure tout le monde sur ses capacités à mener les Fennecs sur la bonne voie et à atteindre les objectifs qui lui ont été assignés par la Fédération algérienne de football, à savoir une place dans le carré d'as de la prochaine CAN 2017 au Gabon et se qualifier ensuite au Mondial de Russie en 2018. Deux missions et si la logique venait à être respectée normalement dans les cordes du trio magique Mahrez, Slimani et Brahimi si le néo-coach venait à bien mettre tout son savoir faire et son expérience continentale au service d'une composante surdouée que tout entraîneur au monde souhaiterait avoir sous sa houlette. Milovan Rajevac, né le 2 janvier 1954 à Cajetina, est le deuxième technicien de l'ex-Yougoslavie à diriger l'équipe nationale après Zdravko Rajkov (1979-1981) . Il a réalisé l'exploit fou de mener les Blacks Stars du Ghana jusqu'au quart de finale de la coupe du monde en Afrique du Sud en 2010, où il s'est incliné avec les honneurs aux tirs au but devant l'Uruguay. Il avait préalablement conduit, après sa nomination en 2008, les frères Ayew et l'équipe du Ghana en finale de la coupe d'Afrique des nations 2010 en Angola (défaite face à l'Egypte). Avant çà, il a d'abord entraîné la sélection des moins de 20 ans avec laquelle il remporta le titre de champion du monde de la catégorie en 2009, en Egypte.

Le 11 septembre 2010, il s'est engagé avec le club saoudien d'Ahly Djeddah, où il n'est resté qu'un mois avant de résilier son contrat. Une semaine plus tard, Rajevac a été nommé sélectionneur du Qatar. Bon vent à lui sous sa nouvelle casquette avec les Fennecs d'Algérie avec qui il apprendra d'abord à communiquer en français. Ce sera là son premier défi.

S. S.

USM ALGER

Adel Amrouche succède à Miloud Hamdi pour conquérir l'Afrique

ÇA Y EST, c'est fait pour les Usmsites de la capitale qui ont un nouvel entraîneur en la personne d'Adel Amrouche, le successeur de Miloud Hamdi à la barre technique pour un contrat de trois ans, selon un communiqué du club. Amrouche prend le relais de Miloud Hamdi, qui a décidé de partir de son propre gré après que la direction du club eut décidé de lui confier le rôle de coach adjoint. Chose que celui qui a mené l'équipe au sacre pour la saison 2015-2016 avant terme a bien sûr refusé. C'est donc une nouvelle page pour les Usmistes qui se tournent vers l'avenir sous la houlette d'un nouvel entrîneur. Il s'agira de la première expérience du technicien de 48 ans à la barre technique d'un club algérien. Il a auparavant entraîné en Belgique (FC Brussels et Royale Union Sanit-Gilloise), avant de vivre plusieurs expérience en Afrique, notamment en Guinée équatoriale, au Burundi et au Kenya où il avait pris en mains leurs sélections respectives. Son vécu africain devrait aider l'USMA dans son challenge de Ligue des champions, où elle vise carrément le trophée, selon ses responsables, après avoir perdu la finale de l'édition 2014-2015 face au TP Mazembé. Amrouche, qui a failli prendre en mains le MC Alger au milieu de l'exercice dernier, débutera ce soir sa mission avec les Rouge et Noir en dirigeant sa première séance à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger) en vue de la saison 2016-2017. Cette séance sera précédée par la présentation des nouvelles recrues à partir de 18 h, dont le dernier en date, le milieu offensif de la JS Saoura Ziri Hammar (23 ans), qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons. Pour rappel, celui-ci complète la liste comprenant les nouveaux sociétaires de Soustara, au nombre de cinq et qui sont Bouderbal, Khaled Abel, Amir Sayoud et Réda Bellahcene, alors que le défenseur international olympique du Paradou AC , Abderraouf Benguit, a fait l'objet, pour sa part, d'un prêt pour une saison. Concernant toujours la composante usmiste pour la nouvelle saison, il convient de rappeler aussi le retour au bercail d'Abderrahmane Meziane (RC Arbâa) et d'Amar Bourdim (RC Relizane). En revanche le club des Rouge et Noir de Soustara a libéré plusieurs joueurs, à savoir Brahim Boudebouda (MC Alger), Karim Baiteche (CS Constantine), Mohamed Amine Aoudia (CS Constantine) et sa star Zineddine Ferhat, en fin de contrat, parti tenter une aventure professionnelle sous les couleurs du doyen des clubs français, Le Havre AC (Ligue 2/France). Les Rouge et Noir de la capitale, champions d'Algérie sortants, effectueront leur stage d'intersaison à Rennes (France) en juillet prochain pour se préparer sereinement dans les meilleures conditions, surtout en prévision de leur prochaine participation en Ligue des champions d'Afrique dont ils sont les malheureux finalistes de la dernière édition en 2015 contre le TP Mazembé. **S. S.**

MC ALGER :

Mebarakou et Zerdab complètent le groupe à Ain Draham

LES DEUX nouvelles recrues du MC Alger, Zidane Mebarakou et Zoheir Zerdab, ont rejoint dimanche soir leurs coéquipiers en stage à Ain Draham en Tunisie depuis vendredi passé. Les deux joueurs, dont le contrat avec le MO Béjaia expire le 30 juin en cours, ont pris la décision d'entamer leur aventure avec le ''Doyen'' après avoir constaté qu'ils n'entraient pas dans les plans de l'entraîneur du MOB en vue du match en déplacement contre Madeama (Ghana) mercredi dans le cadre de la 2e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine. Mebarakou et Zerdab portent à 18 le nombre de joueurs du MCA qui participent au premier stage d'intersaison du vieux club de la capitale qui s'est sensiblement renforcé cet été avec l'arrivée jusque-là de pas moins de huit nouveaux joueurs, alors que la liste n'a pas encore été bouclée. Le MCA, sous la houlette de son nouvel entraîneur Djamel Menad, disputera son unique match amical jeudi face à l'Olympique Béja, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, au centre de préparation d'Ain Draham, avant de quitter Ain Draham le 2 juillet prochain. Au menu aussi, un second stage à l'étranger durant l'intersaison, plus précisément dans la ville polonaise de Wisla du 9 au 25 juillet, et un troisième à Tunis en août prochain, avant le coup d'envoi du championnat prévu pour le 20 du même mois. Les Vert et Rouge, vainqueurs de la Coupe d'Algérie de l'exercice 2015-2016, participeront la saison à venir à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

BELHADJ QUITTE AL-SADD (QATAR) APRÈS UNE EXPÉRIENCE DE SIX ANS

L'ANCIEN INTERNATIONAL algérien, Nadir Belhadj, n'a pas été retenu dans l'effectif d'Al-Sadd en prévision de la saison 2016-2017, annonce lundi ce club de première division de football au Qatar sur son compte officiel à Twitter. La direction d'Al-Sadd tient à «remercier vivement» Belhadj pour les services rendues au club tout au long des six années qu'il a passées avec lui, ajoute-t-on de même source. Belhadj (34 ans) avait rejoint Al-Sadd en 2010 après la coupe du monde de la même année à laquelle il a participé avec la sélection algérienne. Auparavant, le latéral gauche avait évolué dans plusieurs clubs en France, à l'image du l'O Lyon et le RC Lens. Il a également monnayer son talent en Angleterre sous le maillot de Portsmouth FC entre 2008 et 2010. Belhadj compte aussi 55 sélections avec l'équipe d'Algérie (4 buts) pour laquelle il a joué entre 2004 et 2011

TIAIBA QUITTE LE RC RELIZANE POUR ACHAHANIA (QATAR)

LE CO-MEILLEUR buteur du championnat de Ligue 1 algérienne de football lors de l'exercice 2015-2016, Mohamed Tiaiba, s'est engagé avec Achahania, le nouveau promu du championnat de l'élite au Qatar, indique lundi ce club sur son compte Twitter. Tiaiba, auteur de 13 buts sous les couleurs du RC Relizane la saison passée, a rejoint son compatriote Khaled Gourmi, l'ex-attaquant du MC Alger, qui avait lui aussi atterri à Achahania il y a deux semaines.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5513 – MARDI 23 RAMADHAN 1437
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	20°
Oran	36°	20 °
Constantine	35°	16°
Ouargla	45°	25°

PROJECTIONS EN PLEIN AIR

«LES NUITS DU CINÉMA» DE RETOUR À ALGER

En famille ou entre amis, ils sont de plus en plus nombreux en ce mois de ramadhan à occuper les gradins du Théâtre de Verdure Laâdi-Flici à Alger pour regarder les derniers blockbusters internationaux ou faire découvrir aux enfants la magie du grand écran grâce aux projections jeune public.

Depuis le début du ramadhan, ce grand espace de spectacle, aménagé pour l'occasion, accueille, chaque jour après la rupture du jeûne, deux projections sur écran géant, en qualité DCP (Digital Cinema Package) ou cinéma numérique. Organisé par le distributeur de film MD Ciné et l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, «Les nuits du cinéma», ainsi baptisées, proposent aux Algérois un programme différent des animations habituelles en ce mois, essentiellement basées sur les concerts de musique.

«Regarder Warcraft quelques heures avant sa sortie aux Etats-Unis est un réel plaisir», confient des spectateurs attirés par les affiches des derniers blockbusters. Pour eux, «c'est la seule manière de réconcilier le public avec le cinéma».

«Cela nous change un peu des concerts, khaïmate et musique», un programme classique servi chaque année en guise de programme de divertissement, se réjouissent des spectateurs qui préfèrent se «retrouver au calme, dans un «lieu paisible», comme le théâtre de Verdure – seul espace culturel non exploité durant le ramadan – pour regarder les derniers succès commerciaux du cinéma américain. Depuis le lancement de la première édition, «Les nuits du cinéma» ont connu un franc succès auprès des cinéphiles qui prennent d'assaut les lieux en famille. Le billet d'entrée est cédé à 600 DA et ouvre droit à deux séances de projection dont l'une réservée au cinéma jeune public.

Projeté le jour de sa sortie aux Etats-Unis, le 10 juin, le film Warcraft, le commencement, adaptation de la série de jeux vidéo éponyme mondialement connue du réalisateur britannique Duncan Jones, avait attiré un millier de spectateurs pour la première séance.

Plusieurs autres blockbusters internationaux sont également à l'affiche, à l'instar de Capitaine America : la guerre civile des Américain Joe et Anthony Russo, X-Men: Apocalypse de l'Américain Bryan Singer, ou encore The revenant, une œuvre primée aux Oscars signée du Mexicain Alejandro Gonzalez Inarritu. Retour aux projections en plein air. Depuis l'été 2015, les projections en plein air sont remises au goût du jour avec l'organisation de plusieurs manifestations visant à rapprocher le cinéma du grand public en investissant des lieux à forte fréquentation. Des projections ont été organisées sur plusieurs plages et places publiques afin de pallier le manque de salles de projection opérationnelles.

Une caravane de ciné-bus avait sillonné, à la même période, les villes des Hauts Plateaux ne disposant pas de salles de cinéma pour projeter une soixantaine d'œuvres produites lors des différentes manifestations culturelles comme «Alger capitale de la culture arabe 2007», le 2e Festival panafricain, ou encore «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011».

En collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), les organisateurs des «Nuits du cinéma» ont programmé pour cette édition les versions récemment restaurées et numérisées de Omar Gatlato de Merzak Allouache, les Vacances de l'inspecteur Tahar de Moussa Haddad et l'Evasion de Hassan Terro de Mustapha Badie, des films cultes qui ont fait la gloire du cinéma algérien dans les années 1970.

Mais au grand dam des cinéphiles, «Les nuits du cinéma» ne pourront se prolonger le reste de la saison estivale, comme souhaité par de nombreux spectateurs, en raison du «manque de projecteurs DCP et de salles de cinéma» opérationnelles, ainsi que l'avancent les organisateurs.

S. T.

ELLE A PARTICIPÉ À LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Décès de la militante anticolonialiste Aline Moussaoui

L'ANCIENNE membre du réseau Jeanson de soutien en France à la Révolution algérienne, appelé aussi «Les porteurs de valises», Aline Moussaoui s'est éteinte dimanche à Paris, à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

La veuve de Mahieddine Moussaoui, ancien cadre du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), détenu à l'époque par M'hamed Yazid, et membre fondateur de l'Agence de presse algérienne (APS) en décembre 1961, avait également travaillé au profit du Front de libération nationale (FLN) au sein de la Radio tunisienne, en animant des tranches horaires dédiées au combat des Algériens pour l'indépendance. Née Bouveret, Aline s'était liée à Mahieddine Moussaoui, après son installation en Tunisie, suite au démantèlement du réseau Johnson en France et sa séparation de son premier mari, le comédien, réalisateur et écrivain français anticolonialiste, Jacques Charby, décédé le 1er janvier 2006 à Paris, avec lequel elle avait rejoint le réseau Johnson quelques temps après sa sortie de prison en France. Très active au sein du réseau Johnson d'aide au FLN, à partir de 1957, elle fut arrêtée et emprisonnée à la Roquette (Paris), en 1960. Réfugiée à Tunis, elle avait connu Mahieddine Moussaoui au ministère de l'Information.

R. N.

SÉISME

Une secousse tellurique de 3,2 degrés dimanche à Bousmail

UNE SECOUSSE tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche dans la wilaya de Tipasa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de cette secousse survenue à 19h58, a été localisé à 3 km au sud ouest de Bousmail, wilaya de Tipasa, a-t-on précisé de même source.

R. N.

EGYPTE

Une épreuve du bac annulée après la fuite du sujet

L'EGYPTE a annulé dimanche une épreuve du baccalauréat après une nouvelle fuite de sujets sur internet, a annoncé le ministère de l'Education.

Les épreuves de mathématiques appliquées qui ont eu lieu ce dimanche ont été annulées et se tiendront à nouveau le 2 juillet, a précisé la même source.

Celles de géologie, histoire et mathématiques pures ont elles été reportées, a expliqué le ministère dans un communiqué. Le parquet a indiqué que l'affaire serait confiée aux représentants de la sécurité de l'Etat, estimant qu'elle affecte «les plus hauts intérêts» du pays. Début juin, des sujets du bac avaient déjà fuité sur les réseaux sociaux. Plusieurs étudiants et responsables du ministère de l'Education avaient été arrêtés pour leur possible implication.

Le ministre de l'Education El-Helali el-Chirbiny avait alors promis des sanctions sévères pouvant aller jusqu'à «une amende de 50 000 livres égyptiennes (près de 5 000 euros) et une peine de prison allant d'un à trois ans».

LE TRAIT DE *SIDOU*